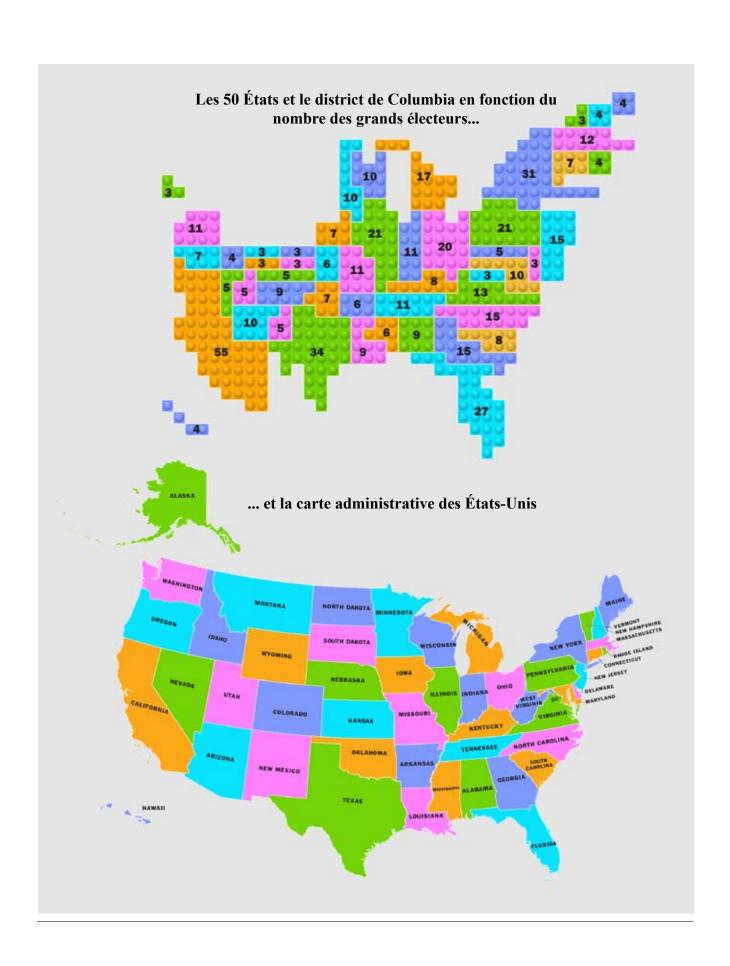


REVUE ÉLECTRONIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS





DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS / SEPTEMBRE 2008 / VOLUME 13 / NUMÉRO 9 http://www.america.gov/publications/ejournals.html

Bureau des programmes d'information internationale

Coordonnateur Directeur de la publication Jeremy Curtin Jonathan Margolis

Conception
Rédacteur en chef
Directeur de la rédaction
Chef de production
Chef adjointe de la production
Version Internet

George Clack Richard Huckaby Bruce Odessey Susan Doner Chloe Ellis Janine Perry

Kathleen Hug

Ann Monroe Jacobs

Révision Photographies Page de couverture Illustrations Documentation

Vincent Hughes Vincent Hughes Anita Green George Burkes Sercice linguistique IIP/AF Africa Regional Services, Paris

Traduction Maquette de la version française



Page de couverture:Vincent Hughes. Graph © 2003, The New York Times. Tous droits réservés.

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'État des États-Unis publie une revue électronique mensuelle sous le logo *eJournal USA*. Ces revues examinent les principales questions intéressant les États-Unis et la communauté internationale ainsi que la société, les valeurs, la pensée et les institutions des États-Unis.

Publiée d'abord en anglais, la revue mensuelle est suivie d'une version en espagnol, en français, en portugais et en russe. Certains numéros sont également traduits en arabe, en chinois et en persan. Toutes les revues sont cataloguées par volume et par numéro.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des États-Unis. Le département d'État des États-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles, les photographies et les illustrations publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits ou traduits en dehors des États-Unis, sauf mention explicite de droit d'auteur, auquel cas ils ne peuvent être utilisés qu'avec l'autorisation du titulaire du droit d'auteur indiqué dans la revue.

Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des revues à paraître sont disponibles sous divers formats à l'adresse suivante:

http://www.america.gov/publications/ejournalusa.html Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des États-Unis de votre pays ou bien à la rédaction:

Editor, *eJournal USA*IIP/PUBJ
U.S. Department of State
301 4th Street SW
Washington, DC 20547
États-Unis d'Amérique

Courriel: eJournalUSA@state.gov

Avant-propos

I est probable que plus de 100 millions d'Américains voteront lors de la prochaine élection présidentielle, le 4 novembre. Toutefois, seuls 538 hommes et femmes éliront le nouveau président des États-Unis dans les 50 capitales des États fédérés et dans la capitale des États-Unis (Washington), le 15 décembre.

L'élection à deux degrés du président des États-Unis par l'intermédiaire du collège électoral que les rédacteurs de la Constitution ont conçue en 1787 surprend aussi bien les étrangers que les Américains eux-mêmes. Elle traduit la volonté de mettre en place un régime fédéral qui attribue des pouvoirs non seulement à l'État fédéral et à l'ensemble de la population, mais aussi aux États fédérés.

Comme l'auteur d'un ouvrage consacré au collège électoral (*After the People Vote*), John Fortier, l'indique dans le présent numéro de la revue *eJournal USA*, le mécanisme du collège électoral exige un candidat à la présidence qui jouit d'une notoriété nationale et d'un large soutien populaire dans les diverses parties du pays. « De fait, dit-il, le collège électoral rend difficile l'élection de candidats issus de partis tiers ou de factions régionales ou dont la notoriété ne s'étend pas à tout le pays. »

Les grands électeurs qui composent le collège électoral votent en décembre presque toujours de la même façon que les électeurs de leur État l'ont fait le mois précédent, en novembre. Le candidat élu par le collège électoral a presque toujours obtenu la majorité absolue des suffrages populaires dans tout le pays. Toutefois, en raison de la règle qui prévoit que le vainqueur dans un État obtient les voix de tous les grands électeurs de cet État et qui ne connaît que deux exceptions au Maine et au Nebraska, le candidat élu par le collège électoral peut avoir obtenu moins de suffrages populaires que son rival, comme cela s'est produit en 2000.

Le journaliste David Mark décrit les jeux stratégiques qu'entraîne le collège électoral. C'est ainsi que les candidats à la présidence prêtent une attention moindre pendant leur campagne aux États qui sont bien connus pour être démocrates ou républicains. Ils consacrent plutôt leur temps et leurs ressources limitées à un nombre relativement petit d'États où les électeurs sont divisés presque à égalité entre les démocrates et les républicains (la Floride et l'Ohio en sont deux exemples bien connus) et qui jouent un rôle décisif pour les résultats de l'élection présidentielle.

Un grand nombre d'Américains souhaitent que le président soit élu au suffrage universel direct, mais un tel changement est loin d'être imminent, car la modification de la Constitution nécessaire à cette fin exige une grande volonté politique. Les États-Unis n'ont adopté que 27 amendements en deux cent vingt ans. Un tel changement se heurte en effet à l'opposition des États peu peuplés, qui sont représentés d'une façon disproportionnée au sein du collège électoral, ainsi qu'à celle des partisans du système bipartite et des partisans du régime fédéral.

Quels que soient ses mérites, le collège électoral offre au moins la possibilité d'un vote décisif. La Chambre des représentants n'a eu à décider que de deux élections présidentielles parce qu'aucun candidat n'avait obtenu la majorité absolue au collège électoral, et le cas le plus récent remonte à 1824.

Nous nourrissons l'espoir que le présent numéro de la revue *eJournal USA* vous permettra de mieux comprendre les raisons historiques de la création du collège électoral et son fonctionnement.

La rédaction



DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS / SEPTEMBRE 2008 / VOLUME 13 / NUMÉRO 9 http://usinfo.state.gov/pub/ejournalusa.htm

Le collège électoral

SON FONCTIONNEMENT

5 Un large soutien populaire, une notoriété nationale

John Fortier, maître de recherche à l'American Enterprise Institute

C'est aux « pères fondateurs » du pays que l'on doit la création du mode d'élection présidentielle des États-Unis, voilà maintenant plus de deux cent vingt ans. Non seulement leur œuvre a triomphé de l'épreuve du temps, mais elle a aussi façonné la vie politique du pays tout au long de son histoire.

9 Le fonctionnement du collège électoral

12 Remporter la majorité absolue au collège électoral

David Mark, rédacteur principal de la revue *Politico* et de son équivalent sous forme électronique, politico.com

Le mécanisme du collège électoral fait que l'élection du président des États-Unis est une affaire plus compliquée que le simple dépouillement du scrutin. Les grands partis politiques doivent concevoir des stratégies qui leur permettront de remporter les quelques États clés susceptibles de déterminer l'issue de l'élection.

16 Une journée dans la vie d'un grand électeur

Bruce Odessey, directeur de la rédaction du présent numéro de la revue *eJournal USA* Timothy Willard est l'un des 538 grands électeurs qui ont participé à l'élection présidentielle de 2004. Le candidat qu'il soutenait a été battu.

LES CONTROVERSES À SON SUJET

18 Quand le vote du collège électoral ne coïncide pas avec les suffrages populaires

Thomas Neale, spécialiste des questions liées au gouvernement national des États-Unis, au Congressional Research Service.

À quatre reprises dans l'histoire des États-Unis, le mécanisme du collège électoral a entraîné l'élection à la présidence d'un candidat qui avait reçu moins de voix populaires que son plus proche concurrent.

24 Réformer le collège électoral? Pas si facile!

DAVID LUBLIN, PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES DE L'AMERICAN UNIVERSITY (WASHINGTON)

La réforme du système du collège électoral qui est chargé d'élire le président des États-Unis exigerait des efforts énormes et un consensus qui n'existe pas à l'heure actuelle.

LE POINT DE VUE INTERNATIONAL

27 Les systèmes électoraux de par le monde

Andrew Ellis, directeur des activités de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA)

Le système américain du collège électoral partage plusieurs caractéristiques avec d'autres systèmes électoraux de par le monde, mais il les combine de manière unique.

29 Le collège électoral : un point de vue français

André Kaspi, professeur d'histoire de l'Amérique du Nord à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

Le mode d'élection du président des États-Unis reste mystérieux pour les Français, mais certains éléments des régimes politiques des États-Unis et de la France semblent commencer à converger.

31 Des similitudes surprenantes des deux côtés de l'Atlantique

PHILIP JOHN DAVIES, PROFESSEUR D'ÉTUDES AMÉRICAINES À L'UNIVERSITÉ DE MONTFORT Les systèmes électoraux américain et britannique sont très différents, mais ils produisent parfois des résultats étrangement semblables.

33 Bibliographie et sites Internet

Un large soutien populaire, une notoriété nationale

John Fortier



Le fonctionnement du collège électoral encourage les candidats à la présidence qui jouissent d'un large soutien populaire et décourage les candidats des partis tiers.

C'est aux «pères fondateurs» du pays que l'on doit la création du mode d'élection présidentielle des États-Unis, voilà maintenant plus de deux cent vingt ans. Non seulement leur œuvre a triomphé de l'épreuve du temps, mais elle a aussi façonné la vie politique du pays tout au long de son histoire.

John Fortier est maître de recherche à l'American Enterprise Institute, dont le siège est à Washington, et l'auteur d'un ouvrage consacré au collège électoral, paru sous le titre After the People Vote.

es nuances du mode de désignation du président échappent à un grand nombre d'Américains, et cette remarque s'applique en particulier au collège électoral, à qui il incombe de déterminer qui sera le président et qui sera le vice-président, mais ils comprennent assurément l'idée générale. Chaque État se voit attribuer un certain nombre de grands électeurs, proportionnellement à sa population. Les citoyens votent dans l'État où ils résident, et le candidat qui remporte la

majorité des suffrages exprimés reçoit la totalité des voix des grands électeurs de cet État (deux États seulement font exception à la règle). Le candidat à la présidence qui obtient la majorité absolue des voix des grands électeurs devient président des États-Unis, et son colistier assume la vice-présidence.

Certes, le mode de désignation du président comporte quelques complexités supplémentaires. Si de nombreux candidats se partagent les voix des grands électeurs ou que deux candidats obtiennent le même nombre de voix, c'est à la Chambre des représentants qu'il incombe de désigner le président. En outre, il est possible qu'un candidat obtienne la majorité des suffrages exprimés par le peuple à l'échelle nationale, mais que le collège électoral en choisisse un autre. De tels cas de figure sont très improbables. Dans pratiquement toutes les élections récentes, le candidat élu à la présidence est celui qui a remporté la majorité des suffrages populaires, la majorité des États et la majorité requise au collège électoral.

Le collège électoral déplaît à la majorité des



George Washington, que l'on voit prêter serment en sa qualité de premier président des États-Unis, est le seul président à avoir été élu sans se heurter à la moindre opposition.

Américains. Les sondages révèlent que la plupart d'entre eux lui préféreraient un mode de scrutin national direct, jugé plus démocratique.

Toutefois, les auteurs de la Constitution, qui instaurèrent le collège électoral, ne voyaient pas dans cette institution un mécanisme élitiste qui aurait été conçu pour contourner l'opinion publique. Ils étaient convaincus que ce mode de désignation reflétait les sentiments du peuple.

En concevant un mode de désignation présidentielle fondé sur la volonté du peuple, les auteurs de la Constitution réglaient en même temps deux autres questions. En premier lieu, ils entendaient garder la présidence indépendante du corps législatif et des États. En second lieu, ils cherchaient à garantir l'élection d'un candidat qui aurait une envergure nationale.

Outre ces deux conséquences voulues, le collège électoral joue aujourd'hui un autre rôle auquel les auteurs

de la Constitution n'avaient pas pensé: il constitue un rempart qui protège le régime bipartite des États-Unis.

LA GARANTIE DE L'INDÉPENDANCE DE LA PRÉSIDENCE

Lors de l'assemblée constituante de 1787, les fondateurs des États-Unis pesèrent le pour et le contre d'un grand nombre de modes d'élection du président. Ils finirent par se mettre d'accord sur le système du collège électoral alors que les délibérations tiraient à leur fin. Leur choix du mode de désignation du président était lié aux pouvoirs et à la composition du corps législatif, autrement dit du Congrès. Ce n'est qu'après avoir trouvé un terrain d'entente sur la forme à donner au Congrès qu'ils réfléchirent sérieusement à la question de l'élection d'un président.

Le compromis auquel ils aboutirent au sujet de la forme du Congrès influença considérablement la tournure que prit le collège électoral. La grande question du jour concernait la représentation des divers États, petits et grands, au corps législatif. Il fut décidé d'adopter un régime bicaméral, composé d'une Chambre des représentants et d'un Sénat. À la Chambre des représentants, les États seraient représentés proportionnellement à la taille de leur population, leurs représentants étant élus par le peuple au suffrage direct, étant entendu qu'à l'époque le suffrage n'était pas aussi universel qu'à l'heure actuelle. Au Sénat, chaque État serait représenté de manière égale. Le Delaware, qui est un État de petite taille, aurait donc autant de sénateurs, à savoir deux, que la Virginie, d'une superficie nettement plus étendue, et ceux-ci seraient élus par le corps législatif de chaque État. En vertu d'un amendement ultérieur de la Constitution, les sénateurs sont aujourd'hui élus au suffrage universel direct.

Une fois ce compromis négocié, les auteurs de la Constitution s'employèrent à garantir que le président disposerait de pouvoirs et d'un prestige suffisants pour être indépendant du Congrès. Leur conception s'opposait diamétralement aux principes qui sous-tendent les régimes parlementaires. Dans le système américain, le président ne serait pas issu du Congrès et il ne serait pas le chef non plus d'un parti parlementaire. Les auteurs de la Constitution étaient convaincus du bien-fondé de la séparation des pouvoirs. S'il incombait au Congrès de désigner le président, ce dernier lui serait redevable, en particulier si le président allait briguer le renouvellement de son mandat. Les auteurs de la Constitution craignaient qu'un président élu par le Congrès ne cherche tellement

à plaire à cette institution qu'il en deviendrait le porteparole au lieu d'être une voix indépendante.

De même, les auteurs de la Constitution ne voulaient pas laisser aux États le droit de choisir directement le président. À la place, ils mirent au point un système – le collège électoral - en vertu duquel chaque État nommerait un certain nombre de grands électeurs. Il appartiendrait au corps législatif des États de déterminer les modalités de désignation de ces grands électeurs. Lors des premières élections présidentielles, quelques États prirent la décision de faire élire les grands électeurs par le peuple; d'autres eurent recours à des élections populaires au niveau des circonscriptions, de sorte que les voix des grands électeurs pouvaient être réparties entre plusieurs candidats; et d'autres encore confièrent la nomination des grands électeurs à leur corps législatif, court-circuitant ainsi les élections populaires. Au cours des quarante premières années de la République, la plupart des États finirent par donner au peuple le droit de choisir ses grands électeurs et ils adoptèrent la règle dite «winner-take-all», selon laquelle le gagnant de la majorité des suffrages populaires dans un État se verrait attribuer la totalité des voix des grands électeurs dans cet État.

Une autre caractéristique des grands électeurs mérite d'être signalée. Dans chaque État, les grands électeurs se réunissent pour voter en faveur du président de leur choix, mais l'ensemble des grands électeurs de tous les États ne siègent pas dans un organisme national.

L'attribution des grands électeurs aux États reflétait le compromis forgé au sujet du Congrès, chaque État ayant droit à un nombre de grands électeurs égal à celui de ses élus à la Chambre des représentants et au Sénat. Ainsi, les plus petits États auraient chacun 3 grands électeurs, l'un pour son représentant et les deux autres pour ses sénateurs. De nos jours, l'État le plus peuplé, en l'occurrence la Californie, dispose de 55 grands électeurs – 53 pour ses représentants et 2 pour ses sénateurs. L'attribution finale est largement proportionnelle à la population, les États les plus grands ayant plus de grands électeurs que les États les plus petits, encore que les petits États soient quelque peu surreprésentés au collège électoral en raison du principe de l'égalité des États au Sénat.

L'ÉLECTION D'UNE PERSONNALITÉ D'ENVERGURE NATIONALE

Le choix de George Washington comme premier président des États-Unis était un secret de polichinelle parmi les auteurs de la Constitution. Tout le monde voyait en lui un héros national, et il brigua deux fois la présidence sans se heurter à la moindre opposition.

Toutefois, les fondateurs du pays craignaient qu'après Washington très peu d'hommes d'envergure nationale ne soient capables d'obtenir les suffrages des États qui se trouvaient isolés en raison de la médiocrité des moyens de transport et à cause de l'esprit de clocher. À l'origine, le collège électoral fut créé pour encourager la sélection d'une personnalité nationale. Au départ, en effet, les grands électeurs avaient chacun droit à deux voix, mais ils ne pouvaient en accorder qu'une à un candidat issu de leur État. Le candidat qui obtenait la majorité des suffrages était élu président, tandis que celui qui arrivait en deuxième position devenait vice-président.

Dans l'esprit des auteurs de la Constitution, les grands électeurs pourraient être tentés d'attribuer l'une de leurs deux voix à un «enfant chéri» de leur État, mais ils seraient bien obligés d'accorder la seconde à une personnalité de renommée nationale.

Outre cette caractéristique, le collège électoral tel qu'il avait été conçu à l'époque excluait la mainmise systématique d'un parti politique sur les deux postes à pourvoir, la présidence et la vice-présidence. Le candidat qui arriverait en deuxième position pouvait être issu d'une région ou d'une faction autres que celles du président. Autrement dit, c'est comme si en 2004 le candidat républicain, George W. Bush, avait été élu à la présidence et son rival démocrate, John Kerry, à la vice-présidence.

Une telle formule encouragea effectivement les grands électeurs à faire porter leur choix sur des personnalités d'envergure nationale. John Adams et Thomas Jefferson, deux rivaux qui faisaient l'un et l'autre partie du gouvernement de George Washington, s'imposèrent sur la scène nationale.

Toutefois, l'idée d'un gouvernement en marge des partis politiques ne fit pas long feu. John Adams et Alexander Hamilton furent rangés dans le camp des fédéralistes, tandis que Thomas Jefferson et James Madison trouvèrent place dans celui des républicains démocrates (le précurseur du parti démocrate d'aujourd'hui). Le collège électoral des premiers temps, au sein duquel chaque grand électeur avait droit à deux voix, avait du mal à fonctionner dans un système où s'immiscaient des partis.

Lors de l'élection présidentielle de 1800, Thomas Jefferson se présenta en tant que candidat du parti républicain démocrate, avec Aaron Burr pour colistier. Ils l'emportèrent sur le président sortant, le fédéraliste John Adams, et son colistier, Charles Pinckney. Mais tous les grands électeurs qui avaient donné leur première voix à Thomas Jefferson accordèrent la seconde à Aaron Burr. Indubitablement, l'intention des grands électeurs était de voir Jefferson président et Burr vice-président, mais les deux hommes sortirent ex aequo du scrutin. Il incomba alors à la Chambre des représentants, dominée à l'époque par les fédéralistes, de trancher. Le Congrès devint le théâtre de machinations, de la part tant du parti fédéraliste que d'Aaron Burr, et une période d'incertitude plana quant au choix du futur président. Au bout du compte, la sagesse l'emporta, et Thomas Jefferson fut élu président par la Chambre des représentants. Cet épisode fut à l'origine de l'adoption du XIIe amendement de la Constitution, lequel stipule que les deux voix des grands électeurs seront accordées l'une au candidat qu'ils souhaitent voir président et l'autre au candidat qu'ils souhaitent voir vice-président.

LE RÉGIME BIPARTITE

Les auteurs de la Constitution n'avaient pas en tête d'instituer un régime qui serait fondé sur des partis politiques, et il n'était pas dans leur intention que le collège électoral serve à en encourager un. Au fil du temps, pourtant, c'est bien ce qui se passa: le collège électoral a renforcé le système bipartite des démocrates et des républicains.

En premier lieu, les États adoptèrent la règle du « winner-take-all », qui a pour effet d'exiger que le parti soit suffisamment fort pour recueillir la majorité des suffrages dans l'État, et non pas simplement un pourcentage respectable.

En second lieu, le collège électoral fait que, pour accéder à la présidence, les candidats doivent l'emporter dans des États situés dans diverses parties du pays. Personne ne pourrait recueillir la majorité des voix des grands électeurs en ne remportant les élections que dans le sud ou le nord-est du pays. De fait, pratiquement tous les candidats récents à la présidence qui ont été élus par le collège électoral avaient été victorieux dans la majorité des États.

Après les élections de 1800, autrement dit après la modification du collège électoral, la Chambre des représentants ne fut appelée qu'une seule fois à désigner le président parce qu'aucun candidat n'avait réussi à obtenir la majorité des voix au collège électoral. C'était en 1824, quand le système des partis en était encore au stade des balbutiements.

En 1860, le candidat républicain, Abraham Lincoln, fut porté à la présidence en ayant obtenu la majorité relative des suffrages populaires, moins de 40 %, parce qu'il avait bénéficié de la fracture du parti démocrate et de la présence de multiples candidats. Cela ne l'avait cependant pas empêché d'obtenir la majorité absolue au collège électoral.

De temps à autre, il arrive qu'un candidat d'un parti tiers, tel l'ancien président Théodore Roosevelt qui s'était présenté en 1912 contre son protégé, le président sortant William Howard Taft, remporte des États et des voix au collège électoral. Néanmoins, aucun candidat d'un parti tiers ne fut jamais porté à la présidence, et ces partis tendaient à disparaître rapidement parce qu'ils n'avaient pas les reins suffisamment solides pour soutenir l'effort national qui s'impose afin de remporter la présidence ou un nombre non négligeable de sièges au Congrès.

Depuis 1972, pas un seul candidat d'un parti tiers n'a obtenu la majorité absolue dans ne serait-ce qu'un État. Même Ross Perot, qui avait décroché près de 20 % des suffrages populaires en 1992, n'avait pas réussi à obtenir la majorité relative dans un seul État.

L'ÉPREUVE DU TEMPS

On a souvent tenté de changer le collège électoral et d'adopter un système classique de suffrage universel direct. Depuis sa création, le collège électoral a été modifié de manière formelle par amendement à la Constitution et de manière informelle sous l'effet de ses interactions avec les divers systèmes de partis qui se sont succédé. Les auteurs de la Constitution verraient aujourd'hui dans le collège électoral une institution respectueuse de la séparation des pouvoirs, le président étant élu indépendamment du Congrès et des États.

Ils n'avaient pas pressenti la montée des partis politiques, mais ils voulaient que la présidence soit réservée à des personnalités d'envergure nationale; de fait, le collège électoral rend difficile l'élection de candidats issus de partis tiers ou de factions régionales ou dont la notoriété ne s'étend pas à tout le pays.

Somme toute, le collège électoral remplit toujours la même fonction: il assure l'élection à la présidence d'un candidat qui jouit d'un large soutien populaire, qui est indépendant du Congrès et dont la notoriété est nationale.

Le fonctionnement du collège électoral



Les grands électeurs du Massachusetts prêtent serment en décembre 2000, à la Chambre des représentants de cet État à Boston.

Le fondement constitutionnel

Extraits de l'article II, section 1, de la Constitution des États-Unis :

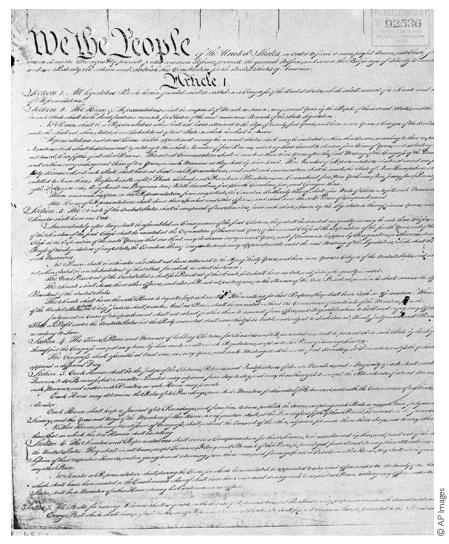
Le pouvoir exécutif sera conféré à un président des États-Unis d'Amérique. Il restera en fonction pendant une période de quatre ans et sera, ainsi que le vice-président choisi pour la même période, élu comme suit:

Chaque État nommera, de la manière prescrite par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel il a droit au Congrès, mais aucun sénateur ou représentant, ni aucune personne tenant des États-Unis une charge de confiance ou de profit, ne pourra être nommé électeur.

• Le collège électoral n'est pas un lieu. C'est une institution aussi ancienne que la Constitution des États-Unis dans sa forme initiale. Le collège électoral a été créé par les pères fondateurs des États-Unis afin de trouver une solution intermédiaire entre l'élection du président par le Congrès ou son élection au suffrage populaire direct. Le peuple américain vote donc pour désigner des grands électeurs, qui élisent ensuite le président. Les Archives nationales des États-Unis sont chargées de veiller au bon

fonctionnement du collège électoral.

• Chaque État désigne des grands électeurs en nombre égal au nombre total de ses sénateurs (toujours deux) et de ses représentants au Congrès, en fonction de l'importance de sa population, telle qu'elle ressort d'un recensement effectué tous les dix ans. L'État fortement peuplé de la Californie dispose actuellement de 55 grands électeurs, alors que les États les moins peuplés, par



La Constitution des États-Unis prévoit la création du collège électoral, mais donne peu d'indications au sujet de la désignation des grands électeurs.

exemple le Dakota du Nord, peuvent n'en n'avoir que 3 ou 4.

- Le collège électoral regroupe actuellement 538 grands électeurs, dont 535 font exactement écho aux 535 membres du Congrès (100 sénateurs et 435 représentants). Trois grands électeurs sont également attribués au district de Colombie (c'est-à-dire à Washington, la capitale des États-Unis). La majorité requise pour élire le président et le vice-président est de 270 voix.
- La Constitution des États-Unis est très concise en ce qui concerne les qualifications requises pour occuper les fonctions de grand électeur. L'article II indique simplement qu'aucun membre du Congrès « ni aucune

personne tenant des États-Unis une charge de confiance ou de profit » ne pourront être nommés grand électeur.

- Le mode de désignation des grands électeurs varie d'un État à l'autre. Ce sont en général les dirigeants des partis politiques de chaque État qui sélectionnent les grands électeurs lors de la convention de leur parti local; ce choix peut également être effectué par vote du comité central du parti, toujours au niveau de chaque État. Les grands électeurs sont souvent choisis en remerciement de leurs services et de leur fidélité à leur parti. Ils sont souvent choisis parmi les élus locaux, les dirigeants du parti et des personnes proches du candidat à la présidence.
- Le jour de l'élection présidentielle, c'est-à-dire le premier mardi après le premier lundi du mois de novembre (donc le 4 novembre en 2008), le peuple américain vote afin de désigner au niveau de chaque État les grands électeurs soutenant les différents candidats aux fonctions de président des États-Unis. Les noms des grands électeurs apparaissent parfois en dessous du nom des candidats sur le bulletin de vote conformément aux

modalités prévues par les divers États.

- Les grands électeurs représentant chaque État se réunissent le premier lundi suivant le deuxième mercredi de décembre (donc le 15 décembre en 2008) afin de choisir le président et le vice-président des États-Unis.
- Aucune disposition de la Constitution ou aucune loi fédérale n'exige que les grands électeurs votent de manière conforme aux résultats du scrutin organisé dans l'État dont ils relèvent. Toutefois, les lois de certains États imposent des amendes aux grands électeurs renégats ou les disqualifient s'ils expriment un suffrage invalide. Ils sont alors remplacés par un suppléant. La Cour suprême des États-Unis n'a jamais eu à décider si la Constitution

exige que les grands électeurs tiennent leur engagement de voter en faveur d'un candidat donné, ni à se prononcer sur la validité des amendes en cas de transgression. Aucun grand électeur n'a jamais été poursuivi pour avoir voté de manière contraire à son engagement.

- Il est rare aujourd'hui que des grands électeurs fassent fi des suffrages exprimés par les électeurs en exerçant leur droit de vote en faveur d'un candidat autre que celui désigné par leur parti. Les grands électeurs occupent en général des postes de responsabilité au sein de leur parti, ou sont choisis en remerciement de nombreuses années de bons et loyaux services. Depuis la création des États-Unis, plus de 99 % des grands électeurs ont voté conformément à leur engagement.
- Le choix du président et du vice-président des États-Unis est déterminé par les suffrages exprimés par les grands électeurs, et non par la majorité relative ou absolue obtenue par tel ou tel candidat lors du scrutin national. Ceci étant, le candidat arrivé en tête du scrutin au niveau national a toujours obtenu la majorité des suffrages des grands électeurs depuis la création des États-Unis, sauf à quatre reprises: en 1824, en 1876, en 1888 et en 2000.
- En 2008, 48 des 50 États fédérés attribueront au candidat arrivé en tête dans leur État la totalité des voix dont ils disposent au sein du collège électoral. Le district de Colombie fera de même. À titre d'exemple, les 55 voix dont dispose la Californie seront attribuées en totalité au candidat arrivé en tête dans cet État lors du vote populaire, même si le vainqueur ne l'emporte qu'avec 50,1 % des suffrages contre 49,9 %. Seuls deux États, le Maine et le Nebraska, n'ont pas adopté ce système. Dans ces deux États, les voix des grands électeurs pourront être partagées entre les candidats en fonction d'une règle de répartition proportionnelle.
- Les deux chambres du Congrès se réunissent en assemblée plénière au cours du mois de janvier suivant l'année de l'élection présidentielle, afin de procéder au décompte des voix des grands électeurs.
- Le XXII^e amendement de la Constitution accorde à la Chambre des représentants le privilège de désigner le président des États-Unis lorsqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité des voix des grands électeurs. La Chambre des représentants choisit le président par un vote à la

majorité parmi les trois candidats auxquels les grands électeurs ont accordé le plus grand nombre de voix. Le scrutin se déroule État par État, la délégation de chaque État disposant d'une seule voix. Le Sénat choisit le vice-président par un vote à la majorité lorsqu'aucun candidat à ce poste n'a obtenu la majorité des suffrages des grands électeurs. Chaque sénateur se prononce alors pour l'un des deux candidats auxquels les grands électeurs ont accordé le plus grand nombre de voix.

- La Chambre des représentants a choisi le président à deux occasions, en 1800 et en 1824. Le Sénat n'a choisi le vice-président qu'une seule fois, en 1836.
- Selon diverses sources de référence, sept cents propositions d'amendement visant à modifier ou à supprimer le collège électoral ont été soumises au Congrès au cours des deux cents dernières années. En fait, les propositions sur ce sujet ont été plus nombreuses que celles portant sur tout autre sujet d'amendement de la Constitution.
- Les opinions sur la logique du système du collège électoral peuvent varier selon l'intérêt que l'on porte aux partis tiers, c'est-à-dire les partis autres que le parti démocrate et le parti républicain. Le système du collège électoral leur est incontestablement défavorable. Des candidats d'autres partis bien implantés dans certaines régions du Sud ont obtenu suffisamment de suffrages en 1948 et 1968 pour être représentés au collège électoral. Leur réussite a pu affecter le résultat, sans pour autant constituer une menace sérieuse pour le vainqueur, issu à nouveau d'un grand parti. Le dernier candidat d'un parti tiers à obtenir un résultat satisfaisant aura été le président républicain Théodore Roosevelt en 1912. Il s'est classé en deuxième place, assez loin derrière le vainqueur pour ce qui est des suffrages populaires comme des voix des grands électeurs, en obtenant 88 des 266 voix nécessaires à l'époque pour l'emporter lors du vote du collège électoral. En 1992, Ross Perot n'a obtenu aucun grand électeur alors que 19 % des suffrages populaires s'étaient portés sur son nom au niveau national. Il n'avait pas en effet réussi de manière suffisamment nette dans aucun État en particulier.

Source: Archives nationales

Remporter la majorité absolue au collège électoral

David Mark

Le mécanisme du collège électoral fait que l'élection du président des États-Unis est une affaire plus compliquée que le simple dépouillement du scrutin. Les grands partis politiques doivent concevoir des stratégies qui leur permettront de remporter les quelques États clés susceptibles de déterminer l'issue de l'élection.

David Mark est rédacteur principal de la revue Politico et de son équivalent sous forme électronique, politico.com, qui couvrent la politique intérieure des États-Unis.

es Américains se rendent aux urnes tous les quatre ans pour élire le président des États-Unis, mais, aussi étrange que cela puisse paraître, il n'y a pas d'élection nationale. Ce qui se passe, c'est que les Américains participent à 51 élections individuelles, une dans chacun des 50 États et une dans le district of Colombie (autrement dit Washington, la capitale). Sur la



Le candidat démocrate Barack Obama fait campagne dans l'Ohio, où il a été battu par Hillary Clinton lors de l'élection primaire démocrate.

base des résultats obtenus, le collège électoral est constitué, et c'est lui qui décide de l'issue des campagnes des candidats à la présidence.

L'obtention de la majorité absolue au collège électoral est une tâche complexe. L'état-major de chacun des candidats à la présidence passe des heures incalculables à

concocter des stratégies qui produiront le nombre magique de 270 voix, sur les 538 en jeu. Pour construire une telle majorité, chaque état-major doit nécessairement consacrer ses précieuses ressources de temps et de trésorerie à tel ou tel État au détriment d'un autre. Au cours des dernières semaines qui précèdent le jour de l'élection, ces états-majors doivent s'interroger sur les États qu'il convient de cibler sans relâche ou, au contraire, d'abandonner, et c'est une décision difficile à prendre. Miser sur le mauvais cheval, c'est risquer de perdre la course à la Maison-Blanche et de se retrouver sur la touche le jour de l'investiture du nouveau président, le 20 janvier.

Ceci dit, les réalités politiques sont telles que la majorité des États, une trentaine environ, sont probablement acquis soit aux démocrates, soit aux républicains; dès lors, ils ne sont pas vraiment en lice. Leur consacrer beaucoup de temps et d'argent serait du gaspillage pur et simple, pour l'état-major des deux candidats.

UN TERRAIN STATIQUE

La première décennie du XXI^e siècle révèle que les cibles évidentes sont beaucoup moins nombreuses que lors des élections présidentielles précédentes. La carte électorale est restée relativement inchangée entre l'élection présidentielle de 2000 et celle de 2004. En fait, trois États seulement ont changé de camp: l'Iowa et le Nouveau-Mexique, qui avaient soutenu le candidat démocrate, Al Gore, en 2000, mais le président républicain sortant George W. Bush en 2004, et le New-Hampshire, qui avait appuyé la candidature de George W. Bush en 2000, mais qui s'était rallié à John Kerry quatre ans plus tard. L'élection de 2008 a donc pour toile de fond la carte électorale parmi les plus statiques d'un passé récent.

En 2004, pourtant, l'issue du scrutin avait tenu à 7 points de pourcentage ou moins dans 13 États, à savoir le Colorado, la Floride, l'Iowa, le Michigan, le Minnesota, le Nevada, le New-Hampshire, le New-Jersey, le Nouveau-Mexique, l'Ohio, l'Oregon, la Pennsylvanie et le Wisconsin. Dès lors, en 2008, les stratèges du candidat républicain, John McCain, et ceux du porte-flambeau du

parti démocrate, Barack Obama, cherchent de nouvelles façons de gagner du terrain et de rendre davantage d'États compétitifs au collège électoral.

Ainsi Barack Obama compte-t-il élargir la carte électorale en défiant John McCain dans des États typiquement républicains, tels la Caroline du Nord, le Missouri et le Montana. John McCain, de son côté, livre bataille dans des États qui ont voté pour les démocrates lors d'élections récentes, notamment en Pennsylvanie (où son rival a été battu à plate couture par la sénatrice Hillary Clinton lors des primaires pour la course à l'investiture du

parti démocrate) et au Michigan, où Barack Obama n'avait pas fait campagne pendant les primaires. Les responsables des deux états-majors affirment avec assurance qu'ils pourront faire passer dans leurs camps respectifs un certain nombre d'États qui s'étaient prononcés pour le candidat rival lors d'élections récentes.

LES STRATÉGIES VISANT À OBTENIR LA MAJORITÉ NÉCESSAIRE

Pour décrocher les 270 voix des grands électeurs nécessaires à la victoire, Barack Obama compte garder tous les États qu'avait remportés John Kerry en 2004 et se concentrer sur un petit groupe d'États que ses conseillers estiment prêts à basculer. Kerry avait remporté 252 voix au collège électoral. Pour obtenir 18 voix

de plus, Barack Obama va cibler, entre autres, l'Iowa, la Virginie, la Caroline du Nord, le Nouveau-Mexique, le Nevada et le Colorado. Sur sa liste figure également l'Ohio, où il a dû s'incliner devant Hillary Clinton lors des primaires mais où, lors des élections de mi-parcours de 2006, le vent avait résolument tourné en faveur des démocrates. Pour sa part, John McCain espère l'emporter dans l'Ohio, État qui avait joué un rôle critique dans la victoire du candidat républicain lors des deux dernières élections présidentielles, et convertir le Michigan, la Pennsylvanie et le Wisconsin à sa cause.

Pour autant, les stratégies des états-majors revêtent parfois des apparences trompeuses. Fréquemment, par le jeu de ruses complexes, ceux-ci donnent l'impression de consacrer des sommes très importantes pour l'emporter dans un État, alors qu'en réalité ils savent que la victoire leur échappera. Ce qu'ils veulent, c'est obliger leur rival à dépenser ses précieuses ressources de trésorerie et son temps dans des États normalement considérés acquis d'avance – autrement dit, à être sur la défensive dans son propre camp.

Les derniers jours particulièrement «chauds» de la campagne présidentielle de 2000 constituent un exemple classique de cette stratégie. À l'époque, Al Gore,

qui était vice-président dans le gouvernement du président sortant Bill Clinton, avait pour rival George W. Bush, gouverneur du Texas. En octobre, quelques semaines seulement avant l'élection, l'état-major du candidat républicain avait pris la curieuse décision de diffuser de coûteuses annonces à la télévision et à la radio en Californie, l'État le plus convoité en matière de politique présidentielle en raison de ses 54 voix au collège électoral (55 à l'heure actuelle). L'équipe de George W. Bush avait dépensé plus de 1 million de dollars à l'achat de temps d'antenne dans les marchés médiatiques onéreux de la Californie (Los Angeles, San Francisco et San Diego), et vers la fin de la campagne électorale le candidat à la vice-présidence, Dick Cheney, avait passé toute une



Le candidat républicain John McCain fait campagne dans l'Ohio, un des États où l'élection s'annonce très

journée à sillonner l'État.

L'état-major d'Al Gore ne s'était cependant pas laissé prendre au piège. Certaine de compter sur un fort soutien en Californie, l'équipe du candidat démocrate avait dépensé ses précieuses ressources ailleurs. L'avenir lui a donné raison: Al Gore remporta la Californie haut la main, avec 53 % des suffrages, contre 42 % pour George W. Bush.

En revanche, dans l'Ohio, l'état-major d'Al Gore plia bagage beaucoup trop tôt et n'exploita pas à fond la possibilité de remporter les 21 voix des grands électeurs de l'État. Il s'attendait à une victoire écrasante du candidat républicain, alors qu'en fait George W. Bush l'emporta

avec 3,5 points de pourcentage d'avance. Si l'état-major du candidat démocrate avait prêté plus d'attention à l'Ohio, les résultats auraient pu être bien différents, et la victoire dans cet État lui aurait largement assuré la présidence.

En 2008, les candidats ont aussi fait état de plusieurs États qui pourraient se révéler compétitifs; en réalité, ce ne sera probablement pas le cas. Les collaborateurs de Barack Obama pensent que certains des États dans lesquels le candidat démocrate compte faire campagne, tels la Géorgie, le Missouri, le Montana et la Caroline du Nord, pourraient rester dans le camp des républicains. Néanmoins, la simple présence du candidat dans ces États pourrait obliger John McCain à y consacrer des ressources de trésorerie ou même à faire campagne dans ce qui devrait être sa chasse gardée, ce qui diminuerait d'autant ses efforts dans les États qui ne sont acquis à aucun des deux candidats, tels l'Ohio.

LE GAGNANT PREND TOUT («WINNER TAKE ALL»)

Pour les stratèges des campagnes présidentielles, l'un des aspects les plus frustrants du collège électoral, c'est que dans pratiquement tous les États le candidat qui remporte la majorité, même relative, des suffrages reçoit la totalité des voix des grands électeurs de l'État, indépendamment de la marge de sa victoire. On se souvient de la victoire de George W. Bush en Floride, en 2000, où il avait obtenu seulement 537 voix de plus que son concurrent, sur les 6 millions et plus de suffrages exprimés, avec la présidence à la clé. Pourtant, cette marge de victoire même minime, et qui ne devint officielle qu'au bout de trente-six jours de batailles juridiques ponctuées par un arrêt de la Cour suprême ordonnant la fin du nouveau compte des suffrages, permit au candidat républicain et à son colistier de recueillir toutes les voix des grands électeurs de la Floride.

En 1988, le candidat républicain George H. W. Bush avait remporté 426 voix du collège électoral, alors que son rival démocrate, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis, n'en avait obtenu que 112, ce qui semble dénoter une victoire écrasante pour le candidat républicain. En fait, la marge de victoire de ce dernier était relativement mince, ce qui a rendu sa victoire plutôt creuse même si sa base était vaste (Californie: 51 % contre 48 %; Connecticut: 52 % contre 47 %; Illinois, 51 % contre 49 %; Maryland: 51 % contre 48 %; Missouri: 52 % contre 48 %; Nouveau-Mexique: 52 % contre 47 %; Pennsylvanie: 51 % contre 48 %; Vermont: 51 %

contre 48 %). L'écart n'était pas beaucoup plus grand dans les autres États ayant beaucoup de grands électeurs. Si les démocrates avaient réagi plus vigoureusement contre les attaques dont ils étaient la cible et qu'ils avaient présenté plus énergiquement leur programme politique, ils auraient peut-être gagné les élections.

Et en 2000, Al Gore dut s'incliner devant George W. Bush dans le New-Hampshire, ayant recueilli 46,8 % des suffrages, contre 48,1 %. Cet échec se révéla crucial parce que les 4 voix de cet État au collège électoral auraient donné 271 voix au candidat démocrate, soit la majorité absolue, et les résultats contestés en Floride n'auraient pas été déterminants. De même, si Al Gore l'avait emporté dans le Tennessee, son État natal, sa victoire au collège électoral aurait été assurée. En fait, les voix des 11 grands électeurs du Tennessee allèrent à George W. Bush, qui avait obtenu environ 4 points de pourcentage de plus que son rival. Al Gore fut ainsi le premier candidat à la présidence à avoir été battu dans son État natal depuis la défaite du candidat démocrate George McGovern en 1972 dans le Dakota du Sud, et cet échec lui coûta la présidence.

LE FAIT D'ÊTRE PRÉSIDENTIABLE LORS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE

Lorsqu'ils se prononcent pour le candidat de leur choix au sein du parti républicain ou du parti démocrate lors des primaires, les électeurs tiennent souvent compte non seulement de ses prises de position et de ses qualités personnelles, mais aussi des chances qu'il a de remporter l'élection générale en novembre.

C'est dans une grande mesure la raison pour laquelle John Kerry, et non l'ancien gouverneur du Vermont Howard Dean, décrocha l'investiture du parti démocrate lors des primaires de 2004. Dans les premiers temps du cycle électoral, Howard Dean avait été propulsé au premier rang des concurrents démocrates parce qu'il tirait à boulets rouges contre la guerre en Irak et la politique du gouvernement Bush. Sa fougue oratoire avait séduit les électeurs lors des primaires du parti démocrate, qui rageaient contre le peu d'empressement des cadres du parti à tenir tête à George W. Bush.

Toutefois, devant la performance inégale d'Howard Dean pendant la campagne électorale et son manque d'expérience en politique nationale, les électeurs se reportèrent sur John Kerry, qui siégeait au Sénat depuis près de vingt ans. Ce dernier était une «quantité connue» et un orateur capable, même s'il n'inspirait pas les foules, et les électeurs estimèrent qu'il ferait davantage le poids contre le président Bush. Beaucoup de démocrates « ont courtisé Dean, mais épousé Kerry », nota un commentateur non sans humour dans la foulée des primaires.

En 2008, la carte du collège électoral prit une importance de premier plan dans la course à l'investiture du parti démocrate. Pendant une bataille qui dura près de six mois et dont l'issue fut assurée seulement après que tous les États eurent organisé leurs élections primaires ou leurs «caucus», Hillary Clinton fit valoir l'argument selon lequel elle devrait être investie par son parti parce qu'elle avait de meilleures chances que son rival démocrate, Barack Obama, de battre le candidat républicain, John McCain, lors de l'élection générale.

Elle souligna notamment qu'elle avait obtenu la victoire dans des États décisifs, tels l'Ohio, la Pennsylvanie et la Virginie occidentale. Son argument ne pesa pas suffisamment lourd dans la balance pour les démocrates, qui firent de Barack Obama le candidat de leur parti chargé de s'opposer à John McCain.

Les démocrates sauront le 4 novembre si l'électorat va valider le choix du parti. Après tout, une coalition gagnante du collège électoral est une cible qui se déplace constamment. Le comble, peut-être, c'est qu'il n'y a pas d'autre aspect de la vie politique des États-Unis où l'on peut finir premier, en l'occurrence obtenir la majorité des suffrages exprimés par les électeurs, sans pour autant être automatiquement vainqueur. Tandis que l'état-major de Barack Obama et celui de John McCain se démènent tout au long des dernières semaines de la campagne électorale pour s'assurer de réunir au moins 270 voix au collège électoral, ce qui paraît être un jour une combinaison gagnante se révélera peut-être insuffisante dans la seule mesure qui compte vraiment – celle des suffrages exprimés, État par État, le jour de l'élection.

Une journée dans la vie d'un grand électeur

Bruce Odessey



Le candidat soutenu par Timothy Willard, le démocrate John Kerry (à droite), l'a emporté dans le Delaware en 2004, mais a été battu au niveau national par le président sortant George W. Bush, qui a obtenu les suffrages nécessaires tant des électeurs que des grands électeurs.

Timothy Willard est l'un des grands électeurs qui ont participé à l'élection présidentielle de 2004. Il raconte sa journée de grand électeur. Le candidat qu'il soutenait a été battu.

Bruce Odessey est directeur de la rédaction du présent numéro de la revue eJournal USA.

n beau jour de décembre 2004, Timothy Willard s'est absenté quelques heures de son cabinet d'avocats de Georgetown, au Delaware, pour prendre part à l'élection du président des États-Unis dans la capitale de cet État, Dover.

La plupart des gens pensaient sans doute que le président avait été élu un mois plus tôt, lorsqu'ils s'étaient rendus aux urnes. En fait, ils avaient simplement choisi 3 grands électeurs du collège électoral, qui s'étaient engagés à voter pour le candidat républicain George W. Bush ou pour le candidat démocrate John Kerry.

Pilier du parti démocrate, M. Willard occupait les fonctions de dirigeant du parti au niveau de l'un des comtés du Delaware. Il a participé en 2000 à la convention nationale chargée de choisir un candidat pour représenter le parti démocrate à l'élection présidentielle. Il a également participé à l'élaboration du programme politique de son parti en 2004.

Le Delaware est l'un des plus petits États des États-Unis. En 2004, il ne disposait que de 3 grands électeurs (le plus grand État du pays, la Californie, en avait 55 à elle seule). Le Delaware n'est formé que de 3 comtés. Le président du parti démocrate de l'État avait d'ailleurs décidé de désigner un grand électeur au sein de chaque comté dans l'hypothèse où John Kerry aurait remporté les suffrages populaires au Delaware. M. Willard était la personne choisie dans le comté de Sussex.



Timothy Willard a passé son unique journée en qualité de grand électeur au Capitole de l'État du Delaware, qui est situé à Dover.

Une journée à Dover

Avec 53 % des suffrages exprimés, c'est effectivement John Kerry qui a été vainqueur au Delaware. En fait, depuis 1988, les candidats à la présidence des États-Unis présentés par le parti démocrate ont remporté toutes les élections au niveau de l'État. C'est ainsi que M. Willard a pu se rendre à Dover afin de prendre part au vote du collège électoral, qui s'est déroulé le 13 décembre. La Constitution des États-Unis prévoit en effet que les grands électeurs de l'ensemble des États et du district de Colombie (c'est-à-dire de Washington, la capitale des États-Unis) votent le premier lundi suivant le deuxième mercredi du mois de décembre.

À dix heures du matin, M. Willard et les 2 autres grands électeurs ont pris place dans la salle richement décorée où siège habituellement la Chambre des représentants du Delaware. Après avoir choisi un président de séance en leur sein, les 3 grands électeurs se sont mis au travail.

Ils ont tout d'abord examiné les résultats officiels communiqués par l'administration chargée des élections dans l'État, avant de signer divers documents d'homologation. Ils ont ensuite envoyé ces documents au secrétaire d'État du Delaware, qui devait les transmettre aux Archives nationales à Washington. Quelques semaines plus tard, le Congrès des États-Unis a fait le compte officiel des suffrages exprimés par le collège électoral en faveur des candidats aux fonctions de président et de vice-

président, y compris le suffrage exprimé par M. Willard.

À ce stade, le monde entier savait déjà que George Bush l'avait emporté sur John Kerry par 286 voix contre 252.

Un rôle essentiellement Cérémoniel

Les grands électeurs ne disposent pas de la liberté de manœuvre que les fondateurs des États-Unis avaient sans doute imaginée lorsqu'ils ont rédigé la Constitution en 1787. Dès 1796, la montée en puissance des partis politiques a commencé à avoir une influence sur le

fonctionnement du collège électoral.

M. Willard a donc joué un rôle essentiellement cérémoniel. Il ne lui serait pas venu à l'idée de voter pour un candidat autre que John Kerry. En fait, la loi du Delaware lui aurait interdit de voter pour qui que ce soit d'autre (personne ne sait si cette interdiction est conforme à la Constitution, mais les grands électeurs renégats sont extrêmement rares).

« La presse, les médias et le public ne se sont pas vraiment intéressés à notre vote, a-t-il indiqué. Il n'y avait pas grand monde sur le balcon réservé aux visiteurs lorsque nous nous sommes réunis à la Chambre des représentants. »

Quoi qu'il en soit, M. Willard est fier d'avoir pris part à cette formalité incontournable. «Même si ce scrutin est mal connu, le fait d'y avoir participé fut un grand honneur pour moi», a-t-il dit.

Il pense toutefois que les États-Unis devraient envisager un système différent pour l'élection présidentielle, afin d'éviter qu'un candidat ayant reçu moins de voix populaires qu'un autre au niveau national ne soit élu président, comme cela arrive parfois avec le système du collège électoral.

« Je pense que nous devons réfléchir à des solutions plus logiques et plus simples, car à mon avis il n'est pas souhaitable que la population ne comprenne pas le système ou qu'elle fasse preuve de cynisme à son égard. »

Quand le vote du collège électoral ne coïncide pas avec les suffrages populaires

Thomas Neale



Une caricature de 1824 montre une foule acclamant les trois candidats à la présidence (de gauche à droite, John Quincy Adams, William Crawford et Andrew Jackson).

À quatre reprises dans l'histoire des États-Unis, le mécanisme du collège électoral a entraîné l'élection à la présidence d'un candidat qui avait reçu moins de voix populaires que son plus proche concurrent.

Thomas Neale, spécialiste des questions liées au gouvernement national des États-Unis, élabore des rapports pour le Congrès au Congressional Research Service.

epuis la première élection présidentielle des États-Unis, en 1788, le collège électoral a confirmé «le choix du peuple» dans 51 des 55 consultations populaires, mais à quatre occasions il a produit un résultat controversé. En 1876, en 1888 et en 2000, le collège électoral a élu un président et un viceprésident qui avaient remporté la majorité des voix des grands électeurs, alors que les suffrages populaires étaient allés à leurs principaux rivaux. En 1824, aucun candidat n'avait obtenu la majorité absolue au collège électoral, et c'est la Chambre des représentants qui avait élu le président.

1824 : LA CONCLUSION D'UN MARCHÉ MALHONNÊTE?

À l'approche de l'élection présidentielle de 1824, le départ à la retraite imminent du président James Monroe signala un tournant majeur dans la politique des États-Unis. Les deux partis politiques de l'époque étaient celui des fédéralistes et celui des républicains démocrates. Au cours des vingt-cinq années précédentes, la Maison-Blanche avait été entre les mains des républicains démocrates, et les fédéralistes étaient en perte de vitesse. Toutefois, en 1824 le parti républicain démocrate montrait des signes de division: les États élargissaient le droit de vote, l'ordre établi était remis en question et le changement était dans l'air du temps. Incapables de s'entendre sur le choix d'un candidat, les factions républicaines démocrates avaient investi quatre candidats, à savoir le secrétaire d'État John Quincy Adams et le ministre des finances William Crawford, qui avaient la faveur des responsables du parti, le sénateur Andrew Jackson, héros de la bataille de la Nouvelle-Orléans, et Henry Clay, puissant orateur de la Chambre des représentants.

À l'issue d'une campagne animée, menée par personnes interposées parce qu'à l'époque les candidats auraient jugé humiliant de se chicaner sur des points de politique politicienne, les résultats étaient partagés, et tout espoir de solution était vain. C'est Andrew Jackson qui avait obtenu la majorité relative des suffrages populaires et des voix du collège électoral, suivi d'Adams, puis de Crawford et de Clay, mais aucun d'eux n'avait obtenu la majorité absolue au collège électoral. Dans de telles circonstances, la Constitution prévoit qu'il incombe à la Chambre des représentants de désigner le président, la délégation de chaque État ayant droit à une voix seulement. En outre, comme les seuls trois premiers candidats seulement pouvaient rester en lice, Clay fut éliminé.

Quand le Congrès se réunit à Washington en décembre 1824, les résultats de l'élection étaient connus, mais il fallut attendre le 9 février 1825 pour que l'annonce officielle soit publiée, si bien que pendant deux mois les suppositions politiques et les manœuvres de couloir allaient bon train dans la capitale. Il devint clair que Crawford, qui se remettait d'une attaque d'apoplexie, n'était pas un candidat viable et que la Chambre des représentants devrait choisir entre Adams et Jackson.

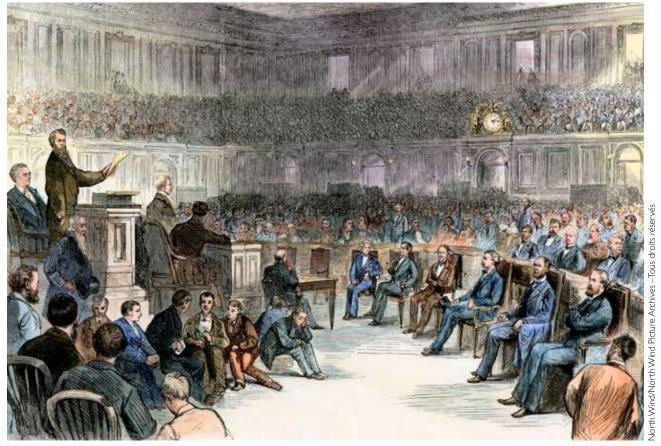
Le contraste entre les deux hommes était évident: Adams, originaire du Massachusetts en Nouvelle-Angleterre et diplômé de l'université Harvard, était diplomate de carrière et fils de président, tandis que Jackson était issu du Tennessee, à l'époque la frontière ouest du pays, et avait appris sur le tas le métier de la politique. C'était aussi un héros militaire et un homme qui avait pris part à plusieurs duels. En sa qualité de président de la Chambre des représentants, Clay joua le

rôle de négociateur auprès des partisans tant de Jackson que d'Adams, mais Adams et lui avaient les mêmes vues sur les orientations du gouvernement et ils se méfiaient profondément de Jackson. Quand il fut révélé que Clay et Adams avaient eu un long entretien privé, le soutien du premier pour le second ne fit plus de doute. Deux semaines plus tard, l'auteur d'une lettre publiée dans un journal de Philadelphie affirmait que Clay avait accepté de soutenir Adams, en échange de quoi ce dernier lui confierait le poste de secrétaire d'État s'il était élu. Il s'ensuivit un tourbillon d'accusations et de contreaccusations, les partisans de Jackson accusant Clay et Adams d'avoir conclu «un marché corrompu».

Le 9 février, le Congrès siégea pour compter les voix des grands électeurs. Comme prévu, Jackson avait remporté 99 voix, soit 32 de moins que les 131 nécessaires pour être élu. Adams en avait obtenu 84, Crawford 41 et Clay 37. Une fois les résultats déclarés, la Chambre procéda au vote prévu par la Constitution, sous la présidence de Henry Clay. À l'époque, quand l'Union comprenait 24 États, il fallait obtenir 13 voix des délégations des États pour se faire élire; selon les premières informations, 12 États étaient en faveur de John Quincy Adams, à qui il manquait donc une voix.

Jackson espérait stopper Adams dès le premier tour, se rallier les partisans de Crawford et ensuite mettre quelques États de la Nouvelle-Angleterre de son côté. L'État clé était celui de New York, dont la délégation à la Chambre des représentants était partagée de façon égale et dont un représentant demeurait indécis. Le matin du jour où le vote devait avoir lieu, Clay et Daniel Webster, représentant de l'État natal d'Adams, invitèrent le représentant new-yorkais indécis dans le bureau privé de Clay. Le pouvoir de persuasion de Clay et de Webster n'était un secret pour personne, et ce qu'ils dirent à leur collègue eut l'effet voulu. Quand les délégations furent invitées à se prononcer pour le candidat de leur choix, l'État de New York était dans le camp d'Adams; Jackson obtint 7 voix et Crawford 4.

Onze jours plus tard, Adams annonça que Clay serait son secrétaire d'État, ce qui raviva l'accusation d'un marché malhonnête. Adams et Clay nieront toujours avoir conclu un tel marché, mais à tort ou à raison cette accusation sera présente en filigrane tout au long de la présidence d'Adams. Elle eut pour effet d'exaspérer et de mobiliser Jackson et ses partisans, qui commencèrent immédiatement à préparer la prochaine campagne électorale du candidat malchanceux du Tennessee. Quatre



En février 1877, le Congrès compte les voix des grands électeurs après l'élection présidentielle contestée qui opposait Rutherford Hayes à Samuel Tilden.

ans plus tard, ce dernier prit sa revanche en battant résolument Adams lors de l'élection de 1828.

1876: LE COMPROMIS DE 1877

En 1876, le parti républicain de l'ancien président Abraham Lincoln (surnommé le « Grand Old Party » ou G.O.P.) dominait la présidence depuis seize ans, mais cette domination était en danger. Le pays était plongé dans une profonde récession économique pour la quatrième année consécutive. Le président Ulysses Grant prenait sa retraite après deux mandats qui avaient été dominés par une série de scandales politiques. Les démocrates, naguère méprisés pour s'être associés au Sud rebelle pendant la guerre de Sécession, avaient repris du poil de la bête et confiance en eux, au point de détenir la majorité à la Chambre des représentants en 1874. Et les électeurs sudistes blancs exigeaient le départ des troupes fédérales qui avaient été déployées dans les anciens États confédérés pour faire appliquer la politique de « reconstruction » du

gouvernement fédéral visant à garantir les droits politiques des anciens esclaves et à sauvegarder le gouvernement des États républicains imposé après la guerre.

Lors de leurs conventions nationales respectives, les démocrates investirent le gouverneur de New York, Samuel Tilden, comme candidat à la présidence, tandis que les républicains choisirent le gouverneur de l'Ohio, Rutherford Hayes. Les deux hommes avaient une réputation de réformateurs, et les deux partis proposaient un programme électoral relativement identique qui mettait l'accent sur l'honnêteté du gouvernement et sur la réforme de la fonction publique. La campagne électorale fut dominée par des attaques déloyales et par tout un chapelet d'accusations et de contre-accusations, même si les candidats veillaient à ne pas entrer dans la bagarre, laissant à leurs délégués et aux journaux très politisés de l'époque le soin de passer à l'attaque.

Plus de 8 millions d'électeurs se rendirent aux urnes le 7 novembre. Le soir, les résultats communiqués par télégraphe faisaient ressortir une forte tendance démocrate. Des bastions républicains tombèrent entre les mains de Tilden, qui semblait l'avoir emporté dans 17 États avec une marge d'au moins 250 000 suffrages, ce qui lui conférait 184 voix des grands électeurs, soit une de moins que la majorité absolue. Hayes arrivait en deuxième position, avec 18 États et 165 voix des grands électeurs, mais les espoirs du parti républicain furent ravivés quand l'écart commença à se resserrer en faveur de Hayes en Floride, en Louisiane et en Caroline du Sud, lesquelles disposaient de 19 voix. Les démocrates de ces États contestèrent les résultats, affirmant que les troupes fédérales avaient vicié l'élection; ce à quoi le G.O.P. rétorqua que les électeurs républicains noirs avaient été tenus à l'écart des bureaux de vote dans de nombreux endroits. Âprement divisés, les États envoyèrent chacun au Congrès deux certificats contradictoires communiquant les résultats officiels de l'élection.

On prédit un combat farouche ayant pour enjeu l'issue de l'élection, les partisans des deux candidats menaçant de recourir à la violence. Pour y parer, le Congrès instaura en janvier 1877 une commission électorale bipartite qui était composée de sénateurs, de représentants et de membres de la Cour suprême. C'est à cette commission qu'il incomberait de déterminer quel certificat était plus légitime que l'autre. Le 1er février, le Congrès se réunit pour compter les voix des grands électeurs; les bulletins contestés furent remis à la commission, qui examina à la loupe chacun d'entre eux. Cet examen dura plus d'un mois, mais dans chaque cas la commission se prononça en faveur des grands électeurs républicains, quand bien même de justesse. Le 2 mars, les dernières voix furent accordées à Hayes, qui fut désigné président avec 185 voix, soit avec une marge d'une voix seulement, Tilden en ayant

En dépit du mécontentement généralisé des démocrates, les rues restèrent calmes. Au cours du mois précédent, des agents des deux partis politiques avaient conclu un accord à huis clos, connu sous le nom du « compromis de 1877 ». Tilden et le parti démocrate avaient accepté la victoire du G.O.P, tandis qu'Hayes

reçu 184.





Le républicain Benjamin Harrison (en haut à gauche) remporte l'élection présidentielle de 1888 en battant le président démocrate sortant, Grover Cleveland, dans plusieurs États du nord du pays.

s'était engagé à retirer les troupes fédérales des anciens États confédérés, mettant ainsi fin à la Reconstruction. Avec le départ de l'armée, les gouvernements républicains du Sud s'effondrèrent avec pour toile de fond des manœuvres juridiques, des mesures d'intimidation et des actes de terrorisme visant à empêcher les anciens esclaves de voter. La perte du droit de vote fut rapidement suivie de l'adoption de lois ségrégationnistes et d'autres mesures discriminatoires à l'égard des Noirs, et il faudra attendre huit décennies avant que le pays ne remédie à l'héritage de 1877.

1888 : CHASSÉ, PUIS DE NOUVEAU ÉLU

Par rapport aux élections précédentes qui avaient suscité une polémique au sein du collège électoral, celle de 1888 fut moins dramatique, politiquement parlant. Le président sortant, le démocrate Grover Cleveland, de New York, briguait un second mandat et il s'engageait à poursuivre la réforme de la fonction publique et la baisse des droits de douane. Le parti républicain, hostile à la

réduction de ces droits qui faisaient le jeu de l'industrie américaine mais maintenaient à un niveau élevé le prix des biens de consommation, choisit pour porte-flambeau un candidat de l'Indiana, Benjamin Harrison, petit-fils du président William Henry Harrison.

Cleveland ne se manifesta pas beaucoup pendant la campagne électorale, laissant à ses partisans le soin de communiquer son message au public. Harrison, en revanche, fit des dizaines de discours politiques sans sortir de chez lui; c'était peut-être la première fois qu'une campagne était menée depuis un balcon. Ce fut peut-être aussi l'une des plus corrompues de l'histoire des États-Unis, chaque camp accusant l'autre d'acheter et de vendre des voix, de se livrer à de sordides machinations politiques et de modifier les résultats du scrutin pour obtenir les voix nécessaires.

Le 6 novembre, plus de 11 millions d'Américains se rendirent aux urnes. On s'attendait à une élection serrée, et le dépouillement du scrutin révéla que Cleveland avait obtenu une plus grande partie des suffrages que son rival républicain, 5 540 000 voix contre 5 440 000 voix pour être précis. Pour autant, c'est Harrison qui fut élu parce qu'il remporta aisément la majorité au collège électoral, avec 233 voix contre 168.

Que s'était-il passé? Cleveland l'avait emporté dans les États du Sud avec une importante avance sur son rival, mais il avait été battu dans beaucoup d'États du Nord où



Le quotidien Los Angeles Daily News annonce que George W. Bush est le vainqueur en 2000, le lendemain de l'élection, alors que le compte des suffrages s'est poursuivi pendant plusieurs semaines.

il lui avait manqué quelques milliers de voix à chaque fois. C'est donc Harrison qui célébra son investiture le 4 mars 1889 sans trop de polémique. Quatre ans plus tard, Cleveland tenta de nouveau sa chance, avec succès cette fois, et il reprit ses fonctions à la Maison-Blanche en 1893.

2000 : LA COUR SUPRÊME INTERVIENT

Rares sont les élections présidentielles qui ont pris fin avant autant d'acrimonie que celle de 2000. Aujourd'hui encore, près de dix ans plus tard, le ton monte chez les partisans de George W. Bush, républicain, et chez ceux de son rival démocrate, Al Gore, quand revient sur le tapis le sujet des bulletins de vote gonflés ou mal percés ou celui de l'arrêt de la Cour suprême qui mit fin au nouveau compte des suffrages en Floride.

Tout âpre qu'elle ait été, la campagne électorale n'avait pas laissé présager la polémique à venir. Selon la plupart des sondages, le gouverneur du Texas, George W. Bush, détenait une toute petite longueur d'avance sur le vice-président sortant, Al Gore, mais ce dernier semblait gagner du terrain. La présence de deux candidats représentant des partis tiers compliquait l'équation: on disait que Ralph Nader, porte-flambeau du parti Vert et défenseur des droits du consommateur, subtilisait des électeurs à Al Gore, tandis que le candidat du parti de la Réforme, Pat Buchanan, sapait la base électorale de George Bush.

Plus de 105 millions d'Américains prirent part à l'élection présidentielle organisée le 7 novembre; en début de soirée, il était clair que l'élection serait serrée. Al Gore détenait un léger avantage sur le plan des suffrages exprimés à l'échelle nationale, et peu de voix séparaient aussi les deux candidats au collège électoral: George Bush disposait du soutien de 246 grands électeurs, contre 255 pour Al Gore, mais 37 restaient indécis dans trois États: le Nouveau-Mexique et l'Oregon, dont les 12 voix allèrent finalement au candidat démocrate, et la Floride, qui détenait 25 voix décisives; George Bush y avait une avance minuscule, mais l'issue du scrutin restait indécise.

Devant les allégations selon lesquelles des bulletins de vote auraient prêté à confusion et qu'on aurait observé d'autres irrégularités, un nouveau compte des suffrages fut exigé à l'échelon de l'État et des comtés. Les cadres nationaux du parti démocrate et du parti républicain dépêchèrent en Floride des équipes d'avocats et d'agents politiques pour plaider leur cause respective devant les tribunaux et dans la presse. Pendant des semaines, la question du nouveau compte fit l'objet de disputes âpres et largement médiatisées; les deux partis saisirent les tribunaux de la Floride et les tribunaux fédéraux. Le temps était précieux: en vertu d'une loi fédérale, la Floride avait jusqu'au 12 décembre pour attribuer les voix de ses grands électeurs à l'un ou l'autre des candidats.

Après une série de mises en route, d'interruptions et de décisions contradictoires émanant de tribunaux inférieurs, la Cour suprême fédérale statua, par cinq voix contre quatre, que les modalités du nouveau compte des suffrages étaient contraires au XIVe amendement de la Constitution relatif à la «clause de protection égale» et que, faute de temps pour concevoir et appliquer des modalités différentes, le premier dépouillement du scrutin faisait foi. Les partisans d'Al Gore critiquèrent vivement l'arrêt de la Cour qu'ils considéraient motivé par des considérations politiques favorables au parti républicain, mais le nouveau compte prit fin, et George Bush fut déclaré vainqueur en Floride avec une marge de 537 voix. Il disposait alors des 271 voix nécessaires au sein du collège électoral pour être élu président, alors qu'Al Gore n'en avait que 266, même si ce dernier avait recueilli 540 000 voix de plus que lui à l'échelle nationale.

Bien que profondément déçu, le vice-président sortant accepta les résultats et il exhorta ses partisans à respecter l'arrêt de la Cour suprême dans le meilleur intérêt du pays. Un certain nombre de représentants contestèrent les résultats lorsque le Congrès siégea pour dénombrer les voix des grands électeurs le 6 janvier 2001, mais le Sénat n'appuya pas leur démarche, et Al Gore, qui présidait la séance comme le voulait sa fonction de vice-président, déclara leurs critiques nulles et non avenues. George W. Bush fut investi le 20 janvier, le premier président des États-Unis depuis plus d'un siècle à ne pas avoir obtenu la majorité relative des suffrages populaires.

Réformer le collège électoral? Pas si facile!

David Lublin



La Cour suprême met fin au nouveau compte des suffrages en Floride en décidant que George W. Bush l'a emporté sur Al Gore en 2000.

La réforme du système du collège électoral qui est chargé d'élire le président des États-Unis exigerait des efforts énormes et un consensus qui n'existe pas à l'heure actuelle.

David Lublin est professeur de sciences politiques à l'American University de Washington.

I n'est pas difficile de trouver des raisons d'abolir le collège électoral chargé d'élire le président des États-Unis, particulièrement si l'on considère que ce système produit parfois l'élection d'un candidat qui a reçu au niveau national moins de suffrages populaires que le candidat battu, mais remplacer le système actuel n'est pas si simple!

Le collège électoral n'est pas prêt de disparaître. En effet, il est très difficile de modifier la Constitution des États-Unis. Sa modification exige que le Congrès adopte un amendement nécessitant la majorité des deux tiers à la Chambre des représentants comme au Sénat. Cet amendement doit ensuite être ratifié par les trois quarts

des États fédérés. La Constitution n'a donc été modifiée que 27 fois depuis son adoption en 1787. Encore ces 27 amendements comprennent-ils les 10 amendements constituant la Déclaration des droits qui ont été adoptés peu après la ratification de la Constitution d'origine.

Un très large soutien, pour ne pas dire un consensus, est indispensable pour obtenir la ratification d'un amendement constitutionnel. Or, l'idée de l'abolition du collège électoral ne bénéficie pas d'un tel consensus pour l'instant. De nombreux démocrates estiment que la défaite de leur candidat en 2000 confirme l'urgence d'une réforme, mais certains républicains considèrent que les efforts visant à modifier le régime actuel ont pour objet de jeter le discrédit sur la victoire de leur candidat cette année-là. Il n'y a donc pas consensus sur la nécessité d'une réforme, même si cette idée a des sympathisants au sein des partis aussi bien démocrate que républicain.

Plusieurs États auraient en outre des raisons de s'opposer à une telle ratification. Les petits États sont avantagés lors de la répartition des grands électeurs.



L'élection au suffrage direct du président pourrait entraîner un plus grand nombre de résultats contestés au niveau des États, comme en Floride en 2000. Des techniciens procèdent au nouveau compte des suffrages à Fort Lauderdale (Floride) le 8 novembre 2000.

En effet, chaque État reçoit au sein du collège électoral un nombre de voix correspondant au total du nombre de ses sénateurs (toujours deux) et du nombre de ses représentants à la Chambre des représentants (un au minimum). Certains États où la compétition est particulièrement serrée, notamment la Floride et l'Ohio en 2000, en 2004 et en 2008, bénéficient d'une sollicitude accrue de la part des candidats à la présidence. En effet, sauf au Maine et au Nebraska, le vainqueur dans un État donné reçoit la totalité des suffrages des grands électeurs de cet État. Les opposants au système du collège électoral dénoncent cet aspect, mais les petits États ne sont pas prêts à renoncer aux égards que les candidats leur accordent. Enfin, de nombreux Américains sont attachés au fait que le collège électoral reflète le caractère fédéral des États-Unis et ne souhaitent pas son abolition. Ils voient dans les tentatives de réforme une attaque contre le régime fédéral et les prérogatives des États fédérés.

L'HYPOTHÈSE D'UN PACTE ENTRE ÉTATS

Certains partisans d'une réforme du collège électoral proposent de trouver une alternative à la méthode d'amendement de la Constitution en adoptant un pacte entre États (le *National Popular Vote Compact*). Ce pacte garantirait que le candidat ayant reçu le plus grand

nombre de voix populaires lors de l'élection au niveau national sera élu président. Ses partisans souhaitent que des États détenant la majorité des voix au sein du collège électoral s'engagent à voter en faveur du candidat à la présidence qui aura remporté le vote populaire au niveau national, que ce candidat soit arrivé en tête ou non dans tel ou tel des États adhérant à ce pacte. Il est vrai qu'il serait beaucoup plus facile de réformer le système du collège électoral au moyen d'un pacte entre États que dans le cadre d'un amendement de la Constitution. En effet, il suffirait que les 11 États fédérés les plus peuplés s'accordent pour que le pacte s'applique, alors qu'un amendement constitutionnel ne peut entrer en vigueur qu'après ratification par 38 États.

La solution apparemment astucieuse du pacte risquerait toutefois d'être source de nouvelles difficultés, car l'élection présidentielle américaine ne se déroule pas dans le cadre d'un scrutin national unique. En fait, 51 élections distinctes ont lieu dans les 50 États et dans le district de Colombie (c'est-à-dire à Washington, la capitale des États-Unis). Chaque État décide du nom des candidats aux fonctions de président et de vice président figurant sur ses bulletins de vote. Des noms différents sont donc inscrits sur les bulletins des différents États. Un pacte ne serait pas suffisant pour créer aux États-Unis un vrai scrutin national permettant aux électeurs

de disposer d'un choix uniforme de candidats.

En théorie, un candidat à la présidence peut même se présenter avec des colistiers différents selon les États. Le pacte envisagé prévoit que les suffrages exprimés dans tout État en faveur d'un candidat à la présidence et de son colistier comptent en faveur du tandem, quel que soit le candidat à vice-présidence dont le nom figure sur le bulletin. Pour prendre un exemple, le nom du colistier du candidat indépendant Ralph Nader n'apparaissait pas sur les bulletins de vote de la Californie en 2004. Dans notre exemple, tous les suffrages exprimés en faveur de Ralph Nader en Californie auraient été totalisés au niveau national, non seulement à son nom, mais aussi en faveur du colistier dont le nom ne figurait pas sur le bulletin. Le caractère insatisfaisant d'une telle solution est évident.

NOUVELLES QUESTIONS

La nécessité d'une réforme du collège électoral a été illustrée lors de l'élection présidentielle serrée qui a opposé le républicain George W. Bush au démocrate Al Gore en Floride en 2000. Paradoxalement, un scrutin populaire national serait de nature à accentuer les difficultés en cas de résultats particulièrement serrés.

Aucun mécanisme ne permet actuellement de trancher dans ce cas-là. Et le *National Popular Vote Compact* proposé ne règle pas la question. Les lois actuelles relatives à un nouveau compte des suffrages en cas de scrutin indécis ne s'appliquent qu'au niveau des États pris individuellement et non au niveau national. Par ailleurs, contrairement à ce qui s'est passé en 2000 lorsqu'un nouveau compte s'est révélé nécessaire en Floride, les médias et les partis démocrate et républicain auraient beaucoup de mal à veiller au bon déroulement du nouveau compte au niveau national. La définition de résultats serrés serait en outre beaucoup moins stricte dans le cadre d'une élection nationale, même s'il est certain qu'une telle éventualité est moins vraisemblable.

On peut également se poser la question de la force juridique d'un pacte qui imposerait aux États contractants de voter d'une manière donnée au sein du collège électoral. La Constitution américaine accorde au corps législatif de chaque État le droit de décider de la répartition des suffrages de leurs grands électeurs. Le pacte interdirait à tout État de se retirer dans les six mois précédant une élection, mais la force juridique de cette disposition est loin d'être établie. Il ne prévoit aucune mesure de sauvegarde si les tribunaux refusent d'interdire à certains États de se retirer du pacte alors même qu'ils le souhaitent.

Ces considérations peuvent sembler marginales et excessivement techniques, mais l'élection présidentielle de 2000 a montré l'importance des subtilités juridiques et la nécessité d'être prêt lorsqu'un scrutin produit des résultats particulièrement serrés. Il sera peut-être un jour possible d'élire au suffrage universel direct le président des États-Unis, mais cela n'est envisageable qu'au prix d'importants efforts de préparation au niveau fédéral et sous réserve que se dégage un consensus nettement plus large que ce n'est le cas aujourd'hui.

Les systèmes électoraux de par le monde

Andrew Ellis



Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a été élu par un collège électoral composé des membres du conseil municipal.

Le système américain du collège électoral partage plusieurs caractéristiques avec d'autres systèmes électoraux de par le monde, mais il les combine de manière unique.

Andrew Ellis est directeur des activités de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), dont le siège est à Stockholm (Suède).

Plusieurs critères permettent de juger les systèmes électoraux. On citera la capacité du système à donner des résultats représentatifs, la stabilité et l'efficacité du gouvernement, sa responsabilisation, la responsabilisation des élus, l'encouragement du renforcement des partis politiques ainsi que la promotion d'une opposition parlementaire et d'un système de contrôle. Naturellement, aucun système électoral ne peut exceller dans l'ensemble de ces domaines.

Les questions que la société doit se poser lors de l'élaboration d'un cadre institutionnel sont celles de la sélection des critères importants et de la logique qui soustend ce choix. Le cadre institutionnel approprié dépendra de la réponse à ces questions. En toute hypothèse, les effets

de tout système ou cadre électoral dépend de nombreux facteurs, et de leur interaction.

© AP Images/Jacques Brinon

À partir de suffrages exprimés identiques, différents systèmes électoraux peuvent produire des vainqueurs différents. Le système régissant l'élection présidentielle américaine présente des caractéristiques qui ne sont pas nécessairement uniques ou remarquables par ellesmêmes, mais dont les effets ou la combinaison n'ont pas d'équivalent.

Typologie des systèmes électoraux

On peut distinguer trois principaux types de systèmes électoraux: les systèmes majoritaires, qu'il s'agisse de la majorité absolue ou d'une majorité relative, les systèmes de représentation proportionnelle et les systèmes mixtes. Sur les 199 pays et collectivités territoriales disposant à la fin de 2004 d'un système électoral connu, 91 utilisaient un système reposant sur la majorité relative ou absolue, 72 utilisaient des systèmes de représentation proportionnelle, et 30 utilisaient des systèmes mixtes. Les systèmes électoraux de 6 autres pays

ne pouvaient être classés dans aucune de ces catégories.

Le mode de scrutin à la majorité relative (également appelée majorité simple) est le système le plus fréquent dans la catégorie des systèmes majoritaires: il représente 47 des 91 systèmes de la catégorie. La représentation proportionnelle tend à dominer dans les démocraties traditionnelles. Les scrutins à la majorité relative concernent toutefois un nombre plus important d'électeurs, du fait de l'utilisation de ce mode de scrutin en Inde et aux États-Unis.

Il n'y a, par définition, qu'un seul vainqueur lors du choix d'un président. Le système électoral est donc forcément un système majoritaire. À la fin de 2004, on dénombrait 102 pays et territoires où la population pouvait élire un président. Deux formes de régime y étaient représentées: d'une part, le régime présidentiel, où le président est à la fois le chef de l'État et le chef de l'exécutif, élu pour une durée déterminée et dont la poursuite du mandat ne dépend pas de la confiance du corps législatif; d'autre part, le régime parlementaire, où le président occupe des fonctions de chef de l'État avec des pouvoirs plus ou moins importants, alors que le gouvernement est dirigé par un premier ministre qui doit disposer de la confiance du corps législatif.

Le mode de scrutin à deux tours était employé dans 78 de ces 102 pays, les systèmes à majorité relative s'étant imposés quant à eux dans 22 de ces 78 pays. Le vote alternatif, où l'électeur peut voter pour plusieurs candidats par ordre de préférence, n'était utilisé que dans un seul pays, un second pays utilisant une variante où les électeurs ne peuvent indiquer que leur premier et leur second choix. Le système de la majorité relative est donc bien connu et accepté, même si ce n'est pas le plus fréquemment utilisé.

Dans 101 des 102 pays qui élisent un président, les suffrages sont totalisés au niveau national. Les États-Unis font exception, en ce qu'ils font appel à un collège électoral. Les suffrages exprimés par les électeurs sont comptés de manière distincte au niveau de chacun des États et du district de Colombie (Washington, la capitale). Les résultats se traduisent par la désignation de grands électeurs, qui élisent le président. Ce système a pour conséquence pratique que le candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix populaires au niveau national peut parfois perdre l'élection. C'est ce qui s'est produit en 1876, en 1888 et en 2000, à l'occasion de 3 des 55 élections présidentielles de l'histoire des États-Unis.

LES COLLÈGES ÉLECTORAUX

Le système du collège électoral est parfois utilisé également pour les élections locales. Dans la capitale de la France, chacun des 20 arrondissements élit les membres du conseil municipal de Paris au moyen d'un scrutin à deux tours, qui tend à accorder la majorité des sièges au parti politique arrivé en tête, ou à la liste des candidats de ce parti, tout en permettant souvent à un deuxième parti ou à une deuxième liste d'être représenté. Le nom du candidat au poste de maire figure en général de manière proéminente dans la liste. Ainsi, la liste du maire actuel a-t-elle fait campagne en 2008 sous la désignation officielle de «Paris, un temps d'avance avec Bertrand Delanoë».

Après l'annonce des résultats, les membres du conseil municipal de Paris nouvellement élus se sont réunis pour élire le maire. Une majorité absolue est nécessaire pour être élu maire au premier ou au second tour. Si un troisième tour est nécessaire, le maire est élu à la majorité simple et non plus à la majorité absolue.

Les membres du conseil municipal de Paris forment donc un collège électoral. Celui-ci a toutefois la particularité d'être composé des membres du conseil municipal qui est aussi l'organe législatif de la ville durant le mandat du maire. L'élection du maire par le corps législatif augmente donc les chances que le chef de l'exécutif dispose du soutien d'une majorité de conseillers municipaux durant son mandat. Par contraste, les membres du collège électoral chargé de l'élection du président des États-Unis n'ont aucune autre fonction, et il n'existe aucun lien entre le système électoral présidentiel et la désignation des membres du Congrès.

Dans leurs études consacrées aux collèges électoraux, certains spécialistes citent des pays tels que l'Estonie, l'Inde, le Suriname et Trinité-et-Tobago. Les présidents de ces pays ont en général le rôle qui est celui du chef de l'État dans un régime parlementaire. Ils sont élus soit par les membres d'un corps législatif bicaméral, soit par un ensemble de représentants élus au niveau national comme aux niveaux locaux. Dans ces pays, les électeurs élisent les membres du corps législatif sans que les noms des candidats à la présidence ne figurent sur les bulletins, qu'il s'agisse des élections législatives ou d'élections municipales. Il semble donc plus exact de considérer ces systèmes non pas comme des collèges électoraux, mais plutôt comme des systèmes de suffrage indirect.

Le collège électoral: un point de vue français

André Kaspi



Les candidats du parti socialiste français (de gauche à droite, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius et Ségolène Royal) participent à un débat pendant une élection primaire.

Le mode d'élection du président des États-Unis reste mystérieux pour les Français, mais certains éléments des régimes politiques des États-Unis et de la France semblent commencer à converger.

André Kaspi est professeur d'histoire de l'Amérique du Nord à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

es Français peuvent-ils comprendre le fonctionnement du collège électoral? Rien n'est moins sûr.

En France depuis 1962 comme aux États-Unis, le président de la République est élu par le peuple. Les deux démocraties recourent au suffrage universel. Mais les Français préfèrent une élection directe, en fait un scrutin majoritaire à deux tours. N'importe quel citoyen peut être candidat, à condition d'avoir réuni sur son nom un millier de signatures d'élus. Un premier tour permet d'établir un classement. Seuls, les deux candidats arrivés en tête peuvent participer au second tour qui a lieu deux semaines plus tard. Ce qui fait, en fin de compte, que l'élu bénéficie

nécessairement de la majorité absolue des suffrages. Les Français estiment que leur système est simple, qu'il est à la fois assez ouvert pour n'écarter personne, et relativement fermé pour ne laisser place qu'à des candidats sérieux, solidement établis dans la vie politique.

Les Américains ne suivent pas la même voie. Chacun des 50 États assume la responsabilité d'organiser le scrutin, même si les règles et les usages ont fini par être identiques. Tout État élit, au suffrage direct, une liste de grands électeurs. Cette liste représente un candidat. Elle comporte autant de noms que l'État compte de sénateurs (2) et de représentants – dont le nombre varie avec la population. La liste qui arrive en tête, qu'elle ait la majorité absolue ou la majorité relative, remporte tous les sièges de grands électeurs, et ce dans tous les États à l'exception du Maine et du Nebraska.

Le scrutin, quadriennal, a lieu le mardi qui suit le premier lundi de novembre. En décembre, le collège électoral, qui réunit les grands électeurs, désigne, cette fois-ci à la majorité absolue, le président et le viceprésident des États-Unis.



Il est peu probable que les États-Unis mettent fin prochainement aux fonctions des grands électeurs, comme ceux-ci qui représentaient l'Ohio en 2004

Voilà donc une élection à deux degrés qui tient compte de la démographie des États-Unis et de l'égalité politique entre les membres de l'Union. De quoi surprendre les Français.

Une République fédérale et non centralisée

Ce que nous oublions, c'est que les États-Unis ne sont pas, comme la France, une République centralisée. Les États qui composent l'Union ont une existence historique, constitutionnelle et sociologique. Ils ont voix au chapitre et tiennent à conserver leur rôle. Les uns sont de petite taille ou peu peuplés; les autres rassemblent un grand nombre de citoyens.

Ils sont égaux, tout en ayant conscience que, pour des raisons démographiques et économiques, certains sont plus égaux que d'autres. De là, la complexité du système américain. De là aussi les surprises qu'il réserve, lorsque l'on constate qu'un candidat obtient plus de voix populaires que son concurrent et moins de grands électeurs. En 2000, George W. Bush fut élu à la présidence, alors qu'Al Gore le devançait de près de 500 000 voix. En France, ce fut l'étonnement, sinon l'indignation.

Et pourtant, la majorité des Américains ne souhaitent pas adopter le scrutin à la française. Certes, de temps à autre, des projets de réformes surgissent. Des politologues réclament l'instauration d'un système à la française. Ils ne convainquent pas la majorité de leurs compatriotes. C'est que chaque État tient à conserver son poids politique. À l'intérieur d'un État, des minorités ethniques, raciales ou religieuses veulent peser sur les résultats et perdraient leur influence si elles étaient noyées dans un électorat national.

La démocratie américaine est multiculturelle. La citoyenneté aux États-Unis n'est pas définie comme la citoyenneté en France. Le vote communautaire tient une place importante et ne peut exercer son rôle qu'à l'intérieur de chacun des États. Même si le collège électoral fut inventé au XVIII^e siècle, même si certains rêvent de dépoussiérer la Constitution fédérale, l'existence du collège électoral n'est pas menacée. Cette institution s'appuie sur le passé et n'est pas dépourvue d'avenir.

DES SIGNES DE CONVERGENCE

Il n'empêche que les élections primaires ressemblent de plus en plus à un premier tour à la française. Les démocrates et les républicains éliminent les candidats qui, dans leurs rangs, ne sauraient aller en finale. À partir du Labor Day en septembre, il reste deux candidats principaux, et les petits candidats tiennent un rôle négligeable sauf s'ils sont en position de perturber les résultats à la marge.

Quant aux Français, ils commencent timidement à recourir à des primaires. Elles ne sont pas systématiquement organisées, mais d'une manière ou de l'autre, elles départagent des candidats qui proviennent du même parti. En 2006, par exemple, le parti socialiste a présenté à ses membres trois candidats. Les militants ont fini par désigner Ségolène Royal. L'Union pour un mouvement populaire (UMP) n'a pas suivi exactement la même voie, mais deux candidats ont affronté le suffrage des adhérents de leur parti. Il n'est pas impossible que, dans les prochaines élections présidentielles, le procédé soit repris, amplifié et finalement adopté.

Le mode de désignation du président, aux États-Unis comme en France, reflète les forces profondes d'une culture. Rien ne serait plus artificiel, donc regrettable, que d'imposer ici ce qui se fait là-bas.

Des similitudes surprenantes des deux côtés de l'Atlantique

Philip John Davies



Le parti travailliste de Harold Wilson remporte les élections législatives de 1964 avec une majorité extrêmement faible dans plusieurs circonscriptions.

Les systèmes électoraux américain et britannique sont très différents, mais ils produisent parfois des résultats étrangement semblables.

Philip John Davies est professeur d'études américaines à l'université De Montfort (Leicester) et directeur du Centre Eccles pour les études américaines à la British Library de Londres (Royaume-Uni).

es deux côtés de l'Atlantique, les étudiants en sciences politiques sont souvent surpris par ce qu'ils apprennent. Les étudiants britanniques sont étonnés lorsqu'on leur dit que les candidats aux élections législatives aux États-Unis font souvent campagne sur des thèmes reflétant davantage leurs objectifs propres

que le programme politique officiel de leur parti.

Ils sont encore plus décontenancés lorsqu'on leur confirme que les présidents américains doivent négocier et faire des compromis avec les parlementaires, même ceux de leur propre parti, pour réussir à faire passer des lois conformes au programme présenté aux électeurs.

Enfin, ils désapprouvent souvent le système complexe du collège électoral, qui peut parfois reléguer en seconde place le candidat qui a reçu le plus grand nombre de suffrages populaires, comme ce fut le cas il n'y a pas très longtemps.

« Les électeurs dont le parti a gagné ne sont pas assurés de la mise en œuvre du programme pour lequel ils se sont prononcés? Et ils ne sont pas certains d'avoir pour président celui choisi par le plus grand nombre? Est-ce là un système véritablement démocratique? »

De leur côté, les étudiants américains trouvent le système électoral britannique plutôt suspect. Il semble tellement dominé par les programmes des partis politiques que les qualités individuelles des candidats ne font qu'une différence minime. Le niveau de contrôle de l'exécutif, qui intervient à l'intérieur même du corps législatif, leur paraît inquiétant.

Le faible rôle joué par les électeurs dans la nomination du premier ministre leur semble en outre tout à fait surprenant. «Les électeurs n'ont presque rien à dire dans le choix du premier ministre! Et les partis exercent un contrôle très étroit sur les affaires politiques. Est-ce là un système véritablement démocratique?»

DES CONCEPTIONS TRÈS DIFFÉRENTES DE LA DÉMOCRATIE

Dans l'univers politique, le terme « démocratie » est considéré comme un label de respectabilité. La plupart des pays souhaitent être considérés comme une démocratie, même si c'est davantage pour des raisons de relations publiques que par souci de la réalité. C'est ainsi que l'Allemagne de l'Est a cru bon de se présenter comme une « République démocratique » durant les cinquante ans de division du pays.

Ceci étant, on trouve des systèmes très différents même au sein des États qui sont reconnus comme démocratiques. Des prismes culturels différents donnent des images déformées des institutions démocratiques et de leurs divers



George W. Bush prête serment le 20 janvier 2001, après avoir obtenu moins de suffrages populaires que son rival.

fondements historiques et socio-culturels. Les barrières socio-culturelles empêchent parfois de voir les parallélismes.

Le régime en vigueur au Royaume-Uni met traditionnellement l'accent sur la concurrence entre partis politiques. La désignation des dirigeants des partis a toutefois évolué au cours des dernières années, avec l'introduction de collèges électoraux. Ces collèges ont pour objet d'assurer un équilibre de représentation entre les différentes sensibilités représentées au sein de chaque parti. Ils procèdent, dans une certaine mesure, de l'expérience accumulée de l'autre côté de l'Atlantique, sans avoir quoi que ce soit en commun avec les principes fédéraux qui sous-tendent le collège électoral américain.

Au-delà de ces différences, les modalités de nomination par les partis du premier ministre britannique sont tout aussi compliquées que celles de l'élection du président des États-Unis.

Les résultats des élections font ressortir certaines similitudes. Le système américain du collège électoral permet à un candidat de l'emporter à l'élection présidentielle alors même qu'il n'a pas recueilli la majorité des suffrages populaires exprimés. Cette éventualité ne devrait pas surprendre les observateurs britanniques, puisqu'aucun parti n'a emporté la majorité absolue des

suffrages populaires depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les conservateurs s'en sont approchés en 1955, avec 49,7 % des suffrages exprimés. C'est là une exception, car le parti vainqueur a obtenu moins de 45 % des suffrages populaires lors de 7 élections depuis la fin de la guerre, dont 3 élections où ce pourcentage est tombé à moins de 40 %. Il n'était même que de 35,2 % lors de l'élection de 2005!

QUELQUES VOIX PEUVENT AVOIR UN GRAND EFFET

Le collège électoral américain élit parfois un président des États-Unis ayant recueilli moins de suffrages populaires que le vaincu. Cela n'arrive pas très souvent, mais l'élection de 2000 en offre un exemple particulièrement frappant.

Un phénomène semblable peut se produire lors des élections législatives au Royaume-Uni. En 1951, le parti travailliste a reçu environ 1 % de suffrages populaires de plus que les conservateurs et leurs alliés. Malgré cela, les travaillistes ont obtenu 4 % de sièges de moins. En février 1974, c'était au tour des conservateurs de finir légèrement en tête, alors que le parti travailliste obtenait davantage de sièges. Les petits partis détenaient suffisamment de sièges pour faire pencher la balance en faveur des conservateurs, mais c'est finalement le parti travailliste qui a formé un gouvernement minoritaire.

L'élection américaine de 2000 a illustré de manière particulièrement frappante l'impact de quelques voix de différence dans certains États clés. Pendant plusieurs semaines, le sort de l'élection a dépendu des vicissitudes du scrutin en Floride.

Le Royaume-Uni s'est parfois trouvé dans des situations semblables. En 1964, les travaillistes ont remporté 317 des 630 sièges du Parlement, soit une avance de 4 sièges sur les autres partis, mais ils n'étaient en tête que de 7 voix dans l'une des circonscriptions, et de 10, de 11 et de 14 voix respectivement dans 3 autres circonscriptions.

Il ne fait aucun doute que les observateurs de nombreux pays vont continuer d'élargir leur conception de la démocratie en regardant au-delà des frontières. Les différences sont importantes, et parfois surprenantes, mais le tableau qu'elles offrent peut être une source d'inspiration. Et il sera toujours très amusant d'observer les bizarreries des autres régimes politiques et d'y décerner le reflet de nos propres singularités!

Bibliographie et sites Internet (en anglais)

Livres et articles

Baker, Ross K., and Jamie Raskin. "Has the Electoral College Outlived Its Usefulness?" *eJournal USA: The Long Campaign: U.S. Elections 2008*, (October 2007): pp. 40-45.

http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/1007/ijde/usefulness.htm

Bennett, Robert W. *Taming the Electoral College*. Stanford, CA: Stanford Law and Politics, 2006.

Best, Judith. The Choice of the People? Debating the Electoral College. Lanham, MD: Rowman and Littlefield, 1996.

Bonsor, Kevin. "How the Electoral College Works." http://www.howstuffworks.com/electoral-college.htm

Colomer, Josep, ed. *Handbook of Electoral System Choice*. New York: Palgrave Macmillan, 2004.

Debating the Merits of the Electoral College. National Public Radio (27 October 2004).

http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=4127863

Edwards, George C. Why the Electoral College Is Bad for America. New Haven, CT: Yale University Press, 2004.

Fortier, John C., ed. After the People Vote: A Guide to the Electoral College. Washington, DC: AEI Press, 2004.

Frey, William H. "The Electoral College Moves to the Sun Belt." *The Brookings Institution Research Brief.* Washington, DC: The Brookings Institution, May 2005. http://www.brookings.edu/metro/20050505_Frey.pdf

Glenn, Gary. "Contemporary Perspectives: The Electoral College and the Development of American Democracy." *Perspectives on Political Science*, vol. 32, no. 1 (Winter 2003); p.4.

Greenfield, Jeff. *The People's Choice*. New York: Plume, 1996.

Gregg, Gary L. Securing Democracy: Why We Have an Electoral College. Wilmington, DE: ISI Books, 2001.

Issacharoff, Samuel. "Law, Rules, and Presidential Selection." *Political Science Quarterly*, vol. 120, no. 1 (Spring 2005): p. 113.

Kura, Alexandrea, ed. *Electoral College and Presidential Elections.* Huntington, NY: Nova Science Publishers, 2001.

Longley, Lawrence D. *The Electoral College Primer, 2000*. New Haven, CT: Yale University Press, 1999.

Neale, Thomas H. The Electoral College: How It Works in Contemporary Presidential Elections. Washington, DC: Congressional Research Service, 2004. http://fpc.state.gov/documents/organization/36762.pdf

Neale, Thomas H. The Electoral College: Reform Proposals in the 109th Congress. Washington, DC: Congressional Research Service, 2007.

http://fpc.state.gov/documents/organization/82468.pdf

Rakove, Jack N. "Presidential Selection: Electoral Fallacies." *Political Science Quarterly*, vol.. 119, no. 1 (Spring 2004): p. 21.

Reynolds, Andrew, Ben Reilly, and Andrew Ellis. Electoral System Design: The New International IDEA Handbook. Stockholm: International IDEA, 2005. http://www.idea.int/publications/esd/index.cfm#toc

Ross, Tara. Enlightened Democracy: The Case for the Electoral College. Dallas, TX: Colonial Press, 2004.

Schumaker, Paul D., ed. *Choosing a President: The Electoral College and Beyond*. New York: Chatham House Publishers, 2002.

Shaw, Daron R. The Race to 270: The Electoral College and the Campaign Strategies of 2000 and 2004. Chicago: University of Chicago Press, 2006.

Should the Electoral College Count? Washington Post Newspaper in Education Program (23 November 2004). http://www.washpost.com/nielessonplans.nsf/0/B08521CC22F 805E085256F5B00547D90/\$File/ElectoralCollege.pdf

Thompson, Dennis. Just Elections: Creating a Fair Electoral Process in the U.S. Chicago: University of Chicago Press, 2002.

Turner, Robert C. "The Contemporary Presidency: Do Nebraska and Maine Have the Right Idea? The Political and Partisan Implications of the District System." *Presidential Studies Quarterly*, vol. 35, no. 1 (March 2005): p. 116.

Wagner, David S. "The Forgotten Avenue of Reform: The Role of States in Electoral College Reform and the Use of Ballot Initiatives to Effect That Change." *The Review of Litigation*, vol. 25, no. 3 (Summer 2006): p. 575.

Sites Internet

270towin.com

http://www.270towin.com/

About America: The Constitution of the United States of America With Explanatory Notes. Adapted from *The World Book Encyclopedia* © 2004, World Book, Inc. http://www.america.gov/publications/books/the-constitution. html

The Electoral College

http://www.fairvote.org/e_college/?page=964

Electoral College Prediction Map

http://www.washingtonpost.com/wp-srv/politics/interactives/campaign08/electoral-college/

National Popular Vote

http://www.nationalpopularvote.com/

An Online Symposium on Recent Proposals for Electoral College Reform

http://www.michiganlawreview.org/firstimpressions/vol106/electoral.htm

U.S. National Archives: Electoral College Calculator

http://www.archives.gov/federal-register/electoral-college/calculator.html

U.S. National Archives: U.S. Electoral College

http://www.archives.gov/federal-register/electoral-college/

Who Really Elects the President?

http://www.loc.gov/wiseguide/oct04/election.html

Vidéos

The Electoral College in U.S. Elections

http://www.america.gov/multimedia/video. html?videoId=1691067575

Everything You Wanted to Know About the Electoral College But Were Afraid to Ask

http://www.americanpressinstitute.org/pages/ resources/2004/10/everything_you_wanted_to_know/

Swing States in U.S. Elections

http://www.america.gov/multimedia/video. html?videoId=1691067637

Le département d'État des États-Unis décline toute responsabilité quant au contenu ou à la disponibilité des ressources indiquées ci-dessus. Tous les sites Internet cités étaient en service en septembre 2008.





Nouveau site de eJournalUSA

http://www.america.gov



UNE REVUE MENSUELLE PROPOSÉE DANS DIFFÉRENTES LANGUES

